

#CodeSocial

V3

Date de création du document

01/09/2016

Co-auteurs

Mathieu Coste, Solange Saint Arroman, Gaelle Ternisien

Contributeurs

Les associés de la SAS

Licence

#CodeSocial est une marque collective éditée par ChezNous.coop. Elle est utilisée par les organisations qui en respectent le règlement d'usage décrit sur <http://codesocial.org>

Le “#CodeSocial” de ChezNous présente les différents fondements, principes et modèles qui fondent nos actions, sur les plans social et Humain, économique, écologique, technologique, juridique, artistique et culturel.

Il se construit sur la complémentarité du contexte théorique (ici) et de sa mise en application concrète. C'est cette dualité qui différencie le #CodeSocial d'une charte ou d'un manifeste.

L'idée du #CodeSocial est d'explorer la notion “d'Ip Juridique” pour favoriser la création d'écosystème fort capable d'actions concrètes et opérationnelles puissantes sans retomber dans le problème de la centralisation et gagner en efficacité et en agilité.

Il repose sur l'analogie au fameux « Code Logiciel » plus souvent appelé « code source » d'un programme informatique ou d'un langage destiné au web. (voir <http://codesocial.org>)

Parce que ChezNous est une organisation évolutive, il est naturellement en constante évolution

- Le **#CodeSocial** présente les différents fondements, principes et modèles qui fondent nos actions, sur les plans social et Humain, économique, écologique, technologique, juridique, artistique et culturel. Il se construit sur la complémentarité du contexte théorique et de sa mise en application concrète. C'est cette dualité qui différencie le #CodeSocial d'une charte ou d'un manifeste.
- Le **modèle de communauté** se construit sur le principe de la **pyramide inversée** qui reconnaît la paternité de l'auteur(s) (via la propriété de la marque), la mise en action par l'éditeur et la participation des contributeurs.
- Les flux entre auteur, éditeur et contributeurs sont visualisés sur les principes des **matrices de richesses**
- L'éditeur prend la forme d'une **SAS à Capital variable sur des principes démocratiques et coopératifs**. (le principe de la SAS est qu'on peut écrire ce qu'on veut dans les statuts et la variabilité du capital permet de séparer le pouvoir financier du pouvoir politique)
 - **L'assemblée générale des sociétaires** est l'organe qui a le pouvoir sur l'ensemble des décisions. (1H= 1voix). Le droit d'expression des sociétaires est un des fondements de la gouvernance
 - L'assemblée générale des sociétaires délègue la gestion quotidienne au **président (seul ou en équipe) qui est le porte parole et le maître d'oeuvre** des décisions prises collégialement

- **Le conseil des sages** est composé des représentants de chaque commission permanente, du président et de 3 actionnaires tirés au sort. Quand il est sollicité, le conseil des sages prend l'ensemble des pouvoirs de la société jusqu'au moment de la résolution de la question à traiter
- **L'unité de base étant un projet (mission)** qui réunit des acteurs, des outils, un objectif. Il existe des catégories de projets: les projets racines qui sont support opérationnel de la mise en dynamique du "#CodeSocial"
- Les décisions sont prises à partir du travail réalisé dans les **commissions thématiques et les "missions racines"**. Il y a aujourd'hui 6 missions racines : DRRH, économie, technologie, écologie, Droit/ Finances, Art et Culture.
- **Le principe de base de la prise de décision est le consentement** et dans certains cas le recours au vote
- Les deux principes fondamentaux de la coopération sont **OpenProcess / FeedBack**
- Vu le caractère a-centré de la communauté de actionnaires, c'est l'usage des outils des techniques de l'information et de la communication qui est la règle pour assurer la transmission et le partage des informations.
- La SAS à capital variable rend la société inappropriable par le capital
- L'argent investi en capital ou en compte courant d'associé peut être rémunéré suivant les conditions validées par l'AG.
- Les sociétaires peuvent entrer et sortir facilement sans procédures complexes (condition à définir statutairement)

Sommaire

[Sommaire](#)

[Informations Générales](#)

[Historique: L'origine et la naissance de ChezNous](#)

[En quelques mots](#)

[Détail](#)

[2013](#)

[Raison d'être](#)

[Modèle artistique et culturel](#)

[Modèle social et humain](#)

[Modèle économique](#)

[Modèle écologique](#)

[Modèle technologique](#)

[Modèle juridique et financier](#)

[2014](#)

[Raison d'être](#)

[Modèle artistique et culturel](#)

[Modèle social et humain](#)

[Modèle économique](#)

[Modèle écologique](#)

[Modèle technologique](#)

[Modèle juridique et financier](#)

[2015](#)

[Raison d'être](#)

[Modèle artistique et culturel](#)

[Modèle social et humain](#)

[Modèle économique](#)

[Modèle écologique](#)

[Modèle technologique](#)

[Modèle juridique et financier](#)

[2016](#)

[Raison d'être](#)

[Modèle artistique et culturel](#)

[Modèle social et humain](#)

[Modèle économique](#)

[Modèle écologique](#)

[Modèle technologique](#)

[Modèle juridique et financier](#)

2017

[Raison d'être](#)
[Modèle artistique et culturel](#)
[Modèle social et humain](#)
[Modèle économique](#)
[Modèle écologique](#)
[Modèle technologique](#)
[Modèle juridique et financier](#)

2018 :

[Raison d'être](#)
[Modèle artistique et culturel:](#)
[Modèle économique: science des échanges : Communication, Commercialisation,](#)
[Modèle Social et Humain:](#)
[Modèle écologique](#)
[Modèle Technologique](#)
[Modèle Juridique et financier](#)

2019

[Raison d'être](#)
[Modèle artistique et culturel:](#)
[Modèle économique: science des échanges : Communication, Commercialisation,](#)
[Modèle Social et Humain:](#)
[Modèle écologique](#)
[Modèle Technologique](#)
[Modèle Juridique et financier](#)

Raison d'Être

[Principes généraux et mots clés](#)
[Contexte](#)
[Enjeux](#)
[Objectifs](#)
[Missions](#)

Modèle Culturel et Artistique

[Principes généraux et mots-clés](#)
[Imaginaire et sources d'inspiration](#)
[Valeurs fondamentales](#)
[Positionnement dans la société](#)
[Place de l'art et de la culture](#)
[Partage des oeuvres et de la connaissance](#)

Modèle Social et Humain

[Principes généraux et mots-clés](#)

Savoirs-être

L'accompagnement... un fondement pour ChezNous

L'éthique de la relation et de la coopération

La Transparence, un processus ouvert... les bases de la confiance

Règles d'usages de base de la coopération

L'Hospitalité, la capacité d'accueil des nouveaux

Gouvernance

Les parties prenantes

La Pyramide Inversée

La démocratie du projet

Contribution

Rétribution

Partenaires

Régulation

Modèle Écologique

Principes généraux et mots-clés

Soutenabilité des flux entrants

Soutenabilité des flux sortants

Degré de partage / collaboration / mutualisation

Degré de (re-)localisation

Utilisation de l'intelligence des écosystèmes

Contribution à l'enrichissement et à la diversification des écosystèmes

Modèle Technologique

Principes généraux et mots-clés

Souveraineté

Partage

Accessibilité

Soutenabilité

Humanité

Modèle Économique

Principes généraux et mots-clés

Etudes des Flux de Richesses

Contexte

Pour qui créez vous de la valeur ?

A quel type d'acteurs vous adressez vous ?

Partenaires clés :

Travaillez-vous avec des partenaires ?

Que vous apportez vous réciproquement ?

Type de relation avec le public :

Avez-vous conçu une stratégie de diffusion, d'essaiage, de commercialisation ?

[Vous inscrivez vous dans des logiques de partage, de collaboration, de mutualisation qui vous permettraient d'être plus économes en ressources, plus efficaces dans vos activités respectives ?](#)

[Canaux de distribution : Quels sont les canaux par lesquels vous envisagez de communiquer, distribuer, commercialiser les fruits de votre activité ?](#)

[Proposition de valeur](#)

[Activités clés](#)

[Comment votre proposition de valeur se traduit elle sur le plan opérationnel ? Quelles sont vos activités clés ? \(il faut entendre valeur au regard de la notion de matrice de richesses\)](#)

[Comment contribuent elles à votre modèle économique ? \(la notion de modèle économique est à entendre au regard de la notion des matrices de richesses\)](#)

[Au regard de flux en euros](#)

[Aux regards des flux en temps](#)

[Aux regards des flux qualitatifs](#)

[Ressources clés](#)

[Structure de coûts](#)

[Structure de revenus](#)

[Modèle Juridique et Financier](#)

[Principes généraux et mots clés](#)

[Structuration juridique et financière](#)

[Propriété et licences](#)

[Responsabilité et Organisation du pouvoir](#)

[Le Conseil Des Sages \(extraits des statuts\)](#)

[La Présidence \(extraits des statuts\)](#)

[Les Commissions Internes et groupes de travail \(extrait des statuts\)](#)

[La Représentation](#)

[L'accès aux données et dispositifs techniques](#)

[Les Rémunérations](#)

[Stratégie juridique et financière](#)

[Variabilité du capital social \(extraits des statuts\)](#)

[Vente, cession & transmission](#)

[Modalités de modification du #CodeSocial](#)

[Annexes](#)

[Définitions et acronymes](#)

Informations Générales

- Forme Juridique : SAS à Capital Variable
- Définition / description : Éditeur de transitions
- Date de création : 14 Fév 2013
- Date de liquidation : décembre 2019
- Personnes référentes
 - Mathieu Coste - PDG
 - membres du conseil des sages
 - Mathieu Coste
 - Solange Saint Arroman
 - Mike Metz
 - Timothy Duquesne
 - Grégory Maubon
 - Thibault Mangeard
 - Guillaume Rouyer
- Territorialité
 - Siège social
 - La Maison de ChezNous 12 chemin du Busquet 63340 Vichel (Puy de Dôme / Sud Clermont-Ferrand)
 - Espaces de travail
 - La Maison de ChezNous (Vichel)
 - Territoire d'intervention
 - Vichel, Pays d'Issoire, Département, Région, France, Monde Francophone
- Communauté
 - Sociologie des parties prenantes
 - des auteurs (auteurs des missions: Mathieu, Gaëlle, Tim, Solange, Mike, Patrick,)
 - des contributeurs volontaires (les joueurs)
 - des intervenants sur mission (les prestataires)
 - des clients (via le catalogue contributif)
 - des abonnées (au jeu, au média...)
 - des sympathisants (abonnés à la newsletter, membre du groupe FaceBook)

- des sociétaires / associés
 - Publics visés
 - les habitants (particuliers, organisations privées et publiques)
 - les auteurs
 - Rencontres physiques
 - via la programmation de [“La Maison de ChezNous”](#)
 - Taille
 - 42 sociétaires
 - +1000 sympathisants directs ... (les amis de ChezNous)
- Système d'information
 - Interne
 - ETCC (environnement de travail contributif et connecté) à partir de <http://cheznous.coop> et plus directement via <http://revolutiondusourire.talkspirit.com>
 - Externe
 - <http://cheznous.coop> (qui donne accès à l'ensemble des autres sites)
- Métiers et compétences
 - Métiers
 - Editeur de transitions
 - Compétences
 - Coopération
 - Intelligence Collective
 - Médias
 - Transitions
 - politique

Historique: L'origine et la naissance de ChezNous

L'histoire d'un PAIR permet d'établir le contexte temporel dans lequel il s'inscrit, de comprendre le présent à la lumière du passé, d'identifier les ruptures, les grands tournants, les jeux d'acteurs, et ce faisant, leurs trajectoires, leurs dynamiques. L'histoire d'un PAIR est par ailleurs susceptible de cristalliser des tensions dans la mesure où elle pose la question des origines, celle des auteurs, des responsabilités, des échecs et des succès. La construction collective d'un consensus autour de l'histoire d'un PAIR est à cet égard important. Elle permet de partir sur de bonnes bases.

Comment le PAIR est-il né ? Qui en est à l'origine ? Comment s'est-il développé ? Y a-t'il eu des moments clés ?

prendre en compte <https://cheznous.coop/historique/>

En quelques mots

ChezNous est née à l'initiative de Mathieu Coste. ChezNous est une réponse concrète à la question : comment mettre en oeuvre la Révolution du Sourire? Comment la rendre concrète pour le plus grand nombre ?

Créé en 2013, ChezNous a exploré son modèle pour asseoir son identité et ses actions sur le métier de "l'édition active" en 2016.

Détail

La Révolution du Sourire est une idée lancée par [Mathieu Coste](#) en Juin 2001 "La Révolution du Sourire" est venue d'un cri du cœur, d'une volonté de qualifier l'action et de lui donner du sens. Une façon de « ré-habiter » les lieux de proximité et le quotidien d'une énergie positive, de redonner la place aux rêves dans des actions concrètes, de comprendre qu'il suffit de mettre un petit nombre de paramètres en place pour faire reculer l'individualisme dont le monde souffre, de repousser les limites et d'augmenter le champ des possibles. Marcher sur des utopies, c'est, à force de conviction et de travail, leur donner corps. Travailler sans relâche sur la transversalité évidente de la vie. Fonder l'action sur l'échange et le partage, une non-violence active et déterminée prenant sa source dans une "spiritualité ouverte". En fait, participer activement à la construction d'un monde de paix fondé sur le respect des êtres humains et de la nature. (Mathieu Coste- juin 2001)

Découvrant que l'UNESCO venait de lancer la décennie de la culture de la paix au profit des enfants du monde, Mathieu choisit de se donner ce temps pour explorer les conditions de réussite de la Révolution du Sourire. C'est à ce moment qu'il choisit en conscience de croire de nouveau en ses rêves. Pendant plus de dix ans, il explore les questions soulevées par cette idée. La coopération, les territoires, la révolution numérique, la spiritualité, l'intelligence collective, l'histoire; la culture, la politique furent au programme d'une recherche action activiste autonome.

Mathieu Coste a financé cette période grâce à des héritages, des emprunts et aussi en découvrant les principes de la simplicité volontaire.

2013

Raison d'être

La SAS ChezNous est née à son initiative en 2013.

ChezNous se veut être une réponse concrète afin que tout le monde ait le droit à sa Révolution du Sourire.

Créé en 2013, ChezNous a dû peaufiner son modèle pour asseoir son identité et ses actions sur l'évolution du métier de l'édition.

Dès sa création, l'entreprise s'est lancée dans la conception d'un service de conciergerie de proximité afin d'aider les habitants à développer la qualité de vie. Un service à la fois physique et virtuel afin de répondre aux questions relatives aux transitions en cours en transformant les questions en projets d'un "jeu de société".

Notre philosophie (#CodeSocial) repose sur les principes de la résilience et de la permaculture, appliquées à notre activité. Ces principes lui ont permis de reconstruire son modèle technologique de façon plus cohérente avec ce #CodeSocial qui lui est propre.

Au fil des jours et de notre réflexion, nous explorerons les questions relatives à notre modèle basé sur le #CodeSocial et sur un modèle d'organisation basé sur les principes de [la pyramide inversée](#) et [des matrices de richesses](#).

Rapidement, nous comptons plus d'une vingtaine d'associés. Des profils très différents qui montrent le potentiel du rayonnement de ce projet.

En fin d'année, son partenaire technologique de l'époque (Nearbee=xwiki en saas) décide brutalement de stopper ses activités et laisse ChezNous avec toute la partie numérique de son aventure à reconstruire.

Modèle artistique et culturel

- + accueil en résidence de Raphael Poli
- + début des discussion entre Timothy Duquesne et Mathieu Coste autour de l'édition de "L'avenir [des pixels] est entre nos mains
- + résidence de Timothy Duquesne à la maison de ChezNous
- + création du logo de ChezNous

Modèle social et humain

- + recrutement des nouveaux associés
- + précision dans le #CodeSocial
- + tentative de tissages de liens avec les institutions

Modèle économique

- + rédaction d'[Appel à projet "Fondation de France" : démarches participatives](#)
- + rédaction d'appel à projet "jeunesses et sport": [Pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes](#)

Modèle écologique

Modèle technologique

- fin brutale du partenariat avec Nearbee (liquidation) avec qui était développé le socle numérique du projet
- + début de la collaboration avec l'Assemblée virtuelle

Modèle juridique et financier

- besoin de refaire les statuts et affiner le modèle de communauté et le #CodeSocial

2014

Raison d'être

Les premières résidences et les premières programmations ont lieu à la maison de ChezNous à Vichel. Puis, nous réalisons la mise en ligne d'un portail d'information pour le Pays d'Issoire concernant les questions de réforme territoriale.

A force d'interaction avec les habitants du pays d'Issoire, ChezNous se décide à se construire sur l'identité d'un média d'inform'action. Le service de conciergerie demeure un service associé.

Cette année-là, débute le projet de faire de ChezNous une maison d'édition afin d'édition le livre de Timothy Duquesne : L'avenir [des pixels] est entre nos mains.

Modèle artistique et culturel

- + programmation à la maison de ChezNous

Modèle social et humain

Modèle économique

- + [mission démarche de concertation sur le Pays d'Issoire](#)
- + réponse à l'appel à projets "Pays d'Issoire": [Etude des conditions de réalisation d'un dispositif de valorisation des échanges économiques sur le territoire du pays d'Issoire](#)

Modèle écologique

- + stage permaculture à la maison de ChezNous

Modèle technologique

- + création de la V1 de [avenirdespixels.net](#)
- + opération de lancement de l'avenir des pixels avec Thunderclap

Modèle juridique et financier

2015

Raison d'être

Une seule mission au Conseil Général du Puy de Dôme (réforme territoriale, cahier des charges ambivalent, désorganisation interne) crée un chiffre d'affaire trop limité et plonge ChezNous dans une période de profonde remise en question. Mais l'activité relationnelle est si forte, si riche en projets et en perspectives journalières jalonnées d'innovations qu'il faut maintenir le cap. Désormais, chaque jour qui passera nous renforcera et nous fera progresser.

- + implication dans Communecter
- + open chateau

Modèle artistique et culturel

Modèle social et humain

Modèle économique

- + [Appel d'offres gagné au CG63](#)
- + [Article descriptif des activités de ChezNous via Territoires Web](#)

Modèle écologique

- + jardinage en permaculture à la maison de ChezNous

Modèle technologique

- + veille sur les systèmes d'information territoriaux et sur les civictech

Modèle juridique et financier

2016

Raison d'être

C'est ce qui poussera ChezNous en ce début d'année à décider lors de [l'Assemblée Générale](#), de continuer l'aventure sur une vision renouvelée, partagée et ambitieuse.

Dès le printemps, l'entreprise intervient régulièrement sur des prestations de formation et de conseil sur les questions de l'économie des communs et du #CodeSocial.

Depuis le début de notre activité, nous voulions créer un écosystème d'organisations capables d'agir ensemble. Cette volonté devient dès lors concrète, ChezNous fait désormais partie des fondateurs de Commons to Commons. Il s'agit d'un regroupement d'organisations autonomes et reliées souhaitant développer des démarches fortes de mutualisation et de coopération (allant jusqu'au partage des richesses humaines, des bases prospect et client, d'un catalogue commun...). C'est dans ce contexte que ChezNous développera son offre médiatique et ludique.

Le 28 et 29 septembre, ChezNous participe à la présentation de [Commons to Commons](#) aux Grands Voisins. C'est pour ChezNous l'aboutissement de sa volonté de construire un écosystème fort de partenaires.

Cet été là, nous développons notre identité autour des notions d'éditeur de transitions et d'ouvrages actifs. ChezNous se positionne sur les terrains de la transition écologique, spirituelle, économique, politique, sociale et culturelle. Nous éditons toute oeuvre de l'esprit créée par des auteurs en transition.

Nous réalisons la nouvelle version du site web de [Sharers & Workers](#) avec un accompagnement de ce réseau sur une dynamique plus global ETCC (environnement de travail contributif et connecté) / #CodeSocial. Naturellement, ChezNous rejoint alors ce réseau afin de contribuer à son animation.

Cet exemple de réseau thématique est une image de ce que seront les partenariats que ChezNous va construire.

En fin d'été, ChezNous (avec l'Assemblée Virtuelle, H2H, L'atelier Symbiotique, Spuntera) apprend que le projet déposé à l'AFNIC dans le cadre d'un appel à projet est retenu et n'a qu'une étape à franchir pour être concrètement financé.

Cet automne, nous opérons un repositionnement de notre identité, nous intensifions la distribution de l'Avenir des pixels et nous préparons le déploiement du Jeu de Territoire ainsi que l'édition de deux nouveaux projets.

Fin de l'aventure Commons to Commons et lancement de #CodeSocial.org
Développement de l'espace de Coworking numérique de la Révolution du Sourire
Accompagnement du projet d'édition de LifeForceCoaching
Accompagnement du projet Les PetitsNous
Développement de La Maison de ChezNous
Lancement de #36 photos
Développement de ChezNous Médias
Edition du projet les Officulteurs

Période d'écriture d'un livre actif sur la Création et l'Innovation dont les auteurs sont Solange Saint-Arroman et son partenaire Nicolas Schindler. Comme pour l'avenir des pixels, tout commencera par la publication d'un ouvrage physique. Cet ouvrage sera au coeur d'un dispositif contributif permettant au lecteur d'entrer en action et aux entreprises et organisations de participer à des séminaires et formations dédiés.

Modèle artistique et culturel

Modèle social et humain

Modèle économique

- + réponse à appel à projet AFNIC avec l'Assemblée Virtuelle

Modèle écologique

Modèle technologique

- + migration des serveurs suite à une attaque ayant détruit l'ensemble de notre Système d'information (Kimsufi / OVH)

Modèle juridique et financier

2017

Raison d'être

Réponse à [l'appel à projet "Systeme D"](#)

Sortie du livre LifeForce

- [stage découverte à la maison de ChezNous](#)

Visio UPOP

- webinar #CodeSocial
- [Repenser l'argent en conscience](#)

Modèle artistique et culturel

Modèle social et humain

Modèle économique

Modèle écologique

Modèle technologique

Modèle juridique et financier

2018 :

Raison d'être

Modèle artistique et culturel:

- + Cédric Brégnard pendant OpenGeneva
 - + la place de l'art et des artistes dans les dispositif de médiations avec le public
- + publication d'une tribune dans "Le Projet Fou3" : [En 2018, Osons! Pourquoi pas?](#)
- + Résidences créatives à la maison de ChezNous
 - + co-création
 - + [Prépare ta rentrée](#)
 - + Petite résidence enjouée
- + réalisation du CodeSocial de [CquandC](#)
- + édition de "l'homme naturé" de Patricke Fischmann
- + [Projet de résidence "pourquoi pas?"](#)
- + Développement de ChezNous Média ... faire le récit de la grande image
- + Distribution de l'avenir des pixels via les livres suspendus

Modèle économique: science des échanges : Communication, Commercialisation,

- + précision du catalogue contributif et de la stratégie de déploiement à valider avec "pourquoi pas?"
- + lancement de ChezNous en Suisse lors d'OpenGeneva
- + Lancement de [l'abonnement à la révolution du sourire](#).
- + Organisation de stages à la maison de ChezNous

- + [les résidences créatives](#)
- + les résidences thématiques
- + le co-living
- + Lancement de la formation #CodeSocial
 - + [Beta en Juin](#) et lancement en octobre
- + Préparation de la résidence "pourquoi pas?" à Caen
 - + proposition du Sillon
 - + [1er Webinar de présentation du projet](#)
 - + développement des liens avec les acteurs territoriaux
 - + lancement de la mission sous forme de projet formateur pour les ambassadeurs
 - + appel à manifestation d'intérêt lors de la préparation de la résidence "pourquoi pas?"
- + réalisation de Webinars Thématiques
 - + l'eau
 - + il se passe quelque chose d'extraordinaire dans le monde
 - + en partenariat avec SOS Maires
 - + système d'information territorial en bien commun
- + Lancement de la distribution de livres actifs :
 - + LifeForce
 - + Nature de l'homme, Nature de l'innovation
 - + L'homme nature

Modèle Social et Humain:

- + incarnation d'une capacité de résilience collective
- + contribution de nouveaux membres
- + action collective agile et organique
- + lancement d'une démarche de formation via l'UPOP
 - + poursuite des visio de l'UPOP ([Système d'information territoriaux](#) ,)
- + accueil des Petits Nous à la maison de ChezNous
- + régulation des conflits
 - conflits humains allant jusqu'à la justice (Affaire Bizeul / Agoraction)
 - peu de nouveaux contributeurs
 - pressions financières
 - peu de rencontres physiques et peu de visio collectives pour l'ensemble de la communauté

Modèle écologique

- + développement de la biodiversité à la maison de ChezNous

Modèle Technologique

- + construction de l'autonomie et stabilisation du SI
 - + rester en veille mais ne pas se rendre dépendant de développements extérieurs
 - + construire d'abord des architectures sociales avant les architectures logiciels
- + veille et analyse sur la médiation numérique
 - + faire de 36 photos un dispositif de médiation numérique finançable dans le cadre du dispositif APTIC.
- + veille sur le web sémantique et distribué
 - + participation au travaux de l'assemblée virtuelle
 - + suivi des développements de Communcte

Modèle Juridique et financier

- + Gestion des attaques judiciaires

- + Ouverture de la procédure de redressement judiciaire
- + pression financière croissante

2019

Raison d'être

Modèle artistique et culturel:

- + édition de "l'homme naturé" de Patricke Fischmann
- + [Résidence "pourquoi pas?"](#)
- + [La Tente du désert](#)

Modèle économique: science des échanges : Communication, Commercialisation,

- + [Développement de l'abonnement à la révolution du sourire après Pourquoi pas?](#) = Echec
- + Lancement du Tiers Lieu "Mareuil"
 - + [Réalisation du #CodeSocial](#)
- + [Pourquoi pas ? Carte Blanche à l'avenir des pixels](#)
- + Lancement de la diffusion de : Dysfonctionnement récurrents du CRM et des boutiques en ligne
 - [Nature de l'Homme, nature de l'innovation](#)
 - [L'Homme naturé](#)
- + Développement des activités de [ChezNous, C'est Chez Toi !](#) (association suisse)
- + [La Révolution du Sourire à Tours](#)
- + La maison de ChezNous
 - Les ateliers des petits Nous
 - Résidence Véronique Verger
 - Accueil de stages
 - portage et handicap

Modèle Social et Humain:

- + conflits post "Pourquoi pas?"
 - + les auteurs pas content du manque d'efficacités et de transparence de l'éditeur
 - + choix stratégiques divergents
 - + déployer à partir de la grande image
 - + déployer petit à petit
- + contribution de nouveaux membres
 - + nouveaux liens forts après "pourquoi pas?"
- + action collective agile et organique pendant "pourquoi pas ?"
- + développement de l'UPOP
 - + poursuite des visio de l'UPOP (
 - + [Système d'information territoriaux,](#)
 - + [construction de la résilience](#)
 - + [manger sain et local dans les cantines](#)
 - + webinar #CodeSocial
 - + prise en main de la plateforme numérique d'intelligence collective de La Révolution du Sourire" ([idealoom](#))
 - + [Custruction de futurs souhaitables](#)
- + accueil des Petits Nous à la maison de ChezNous
- + Résidence Véronique Verger à la maison de ChezNous
 - + Visio "Si je viens vers toi" la suite ... par Véronique Verger
 - [Laurence Hervé](#)

- [Cécile Chevillard](#)
- conflits humains allant jusqu'à la justice (Affaire Bizeul / Agoraction)
- peu de nouveaux contributeurs
- pas d'incarnation du #CodeSocial
- pressions financières
- peu de rencontres physiques et peu de visio collectives pour l'ensemble de la communauté

Modèle écologique

- + développement de la biodiversité à la maison de ChezNous

Modèle Technologique

- + construction de l'autonomie et stabilisation du SI
 - + rester en veille mais ne pas se rendre dépendant de développements extérieurs
 - + construire d'abord des architectures sociales avant les architectures logiciels
 - + [prise en main de la plateforme idealoom](#)
 - + lancement des site de type mathieucoste.larevolutiondusourire.net
- + veille et analyse sur la médiation numérique

Modèle Juridique et financier

- + Début de procédure de médiation avec Luc Bizeul
- + Exploration des pistes de redressement judiciaire
- + pression financière croissante
- + dettes liées à la liquidation
- + dettes courantes
- + question post liquidation :
 - + propriété des marques
 - + propriété des nom de domaine
 - + propriétés des stocks de livres
 - + propriétés des créations graphiques
 - + propriétés des vidéos produites
 - + bilans inscrits via la matrice de richesses de la révolution du sourire

Raison d'Être

La raison d'être permet de décrire le contexte dans lequel s'inscrit le PAIR, les enjeux auxquels il entend répondre, les objectifs qu'il se fixe ainsi que les missions qui sont envisagées pour atteindre ces objectifs. La raison d'être est fondamentale, elle constitue le socle de toute aventure humaine. Sa clarté, sa pertinence favorisent la compréhension, l'engagement de tous : Collaborateurs, partenaires, publics, bénéficiaires ...

Principes généraux et mots clés

Contexte

Dans quel contexte s'inscrit le PAIR ? Quel est le territoire ? Quelle est la situation, quels sont les faits majeurs, quel est le problème, quels sont les besoins identifiés ? Au regard de ce contexte, quel est l'état de l'art, existe-t-il des solutions, des expériences, des outils susceptibles de répondre au besoin identifié ?

La perte de nos repères, les Poly-crisis (sociales, économiques, environnementales, politique), la vitesse de transformation de nos sociétés due à la révolution numérique mettent chacun de nous dans une position très particulière. Nous avons des difficultés à nous projeter dans l'avenir. Notre quotidien est de plus en plus impacté par la globalisation d'un monde que certains pensent être en grand danger.

Dans le même temps, certains ont compris que notre capacité d'action collective n'a jamais été si grande. Internet et l'ensemble des réseaux de communication ont permis d'interconnecter les personnes et les idées. De nombreuses initiatives montrent que des solutions existent.

L'imagination et la créativité n'ont jamais été autant nécessaires afin de construire les solutions durables. Cependant les individus peinent à trouver des soutiens pour leur permettre d'agir, de créer, et d'être en harmonie dans ce nouveau monde qui émerge sous leurs yeux.

Enjeux

Au regard de ce contexte, quelle est la problématique, quel est l'enjeu auquel le PAIR entend répondre ? Quel est le défi à relever ?

Pour construire son chemin de vie et pour participer en conscience à la vie sociale afin de construire ensemble un monde vivable, il est important que chacun puisse s'informer, se former, découvrir, débattre, comprendre les enjeux, coopérer dans la joie, avoir confiance, se relier tout en gardant son autonomie.

Nous avons collectivement à entrer dans une société de la connaissance ... de soi, des autres, du monde.

L'information doit être émancipatrice, porteuse de sens et accessible à tous.

La société doit permettre à chaque individu d'être "auteur de sa vie" afin qu'il développe ce qui le met en énergie et participe en pleine conscience et au meilleur de lui-même à la construction du monde à venir.

Il est certain que la nouvelle société doit posséder des bases d'informations pertinentes, sans jugement, présentant aussi bien les avantages que les dangers, et accessibles à tous.

Dans ce contexte, ChezNous veut mettre en capacité les auteurs afin qu'ils arrivent à diffuser, construire ce qui les mettent en énergie.

Objectifs

Quels objectifs vous donnez vous ?

ChezNous se fixe l'objectif de créer une ressource commune, un centre de mutualisation qui aidera les personnes et les organisations à développer leur pouvoir de créativité et d'innovation afin de contribuer à ce que l'idée de la Révolution du Sourire se concrétise.

Missions

Quelles missions vous fixez-vous afin d'atteindre vos objectifs ?

- Développer une ressource commune, un bien commun informationnel
- Développer un réseau de média locaux d'inform'action
- Proposer un dispositif d'animation locale, mené pour et par les citoyens pour **développer la qualité de vie au temps de la révolution numérique** : développer l'économie de proximité ; dynamiser le lien social ; valoriser l'existant et développer les richesses du territoire ; soutenir et favoriser l'initiative de la coopération citoyenne.
- Développement de médias participatifs au niveau local, avec un objectif : permettre un empowerment citoyen sur les territoires.
- Développer un réseau de lieux d'accueil et de convivialité support au développement de ses objectifs.

La confiance que nous nous apportons crée de la richesse !

Avec notre jeu, nous avons l'idée de générer un capital immatériel qui donnera de la valeur à nos créations collectives et individuelles. Cette valeur créée pourra alors être reconnue et transformée en richesses soient en euros ou autres moyens de valorisation. Ce fonctionnement permettra de développer un écosystème basé sur l'économie de la connaissance et des biens communs. C'est une recherche action interdisciplinaire que nous voulons expérimenter avec vous. Nous avons l'intuition qu'elle peut renouveler l'économie autour de la créativité.

Modèle Culturel et Artistique

Le modèle culturel et artistique permet de décrire l'imaginaire, les sources d'inspiration, l'univers de valeurs, les intentions ainsi que les représentations qui sont à l'oeuvre au sein du PAIR. Bien souvent, ces dimensions sont sous-jacentes, implicites, ce qui peut conduire à des malentendus, des tensions qu'il aurait été préférable de désamorcer en amont. A l'inverse, l'explicitation de ces dimensions peut favoriser les processus de reconnaissance et d'identification, ainsi qu'une meilleure cohésion, fondée sur le sens et les valeurs. Ce modèle inclut également la dimension artistique, dont l'importance (sur le plan humain, sur celui de la créativité) est trop souvent minorée dans les champs sociaux et économiques. Ainsi que les enjeux liés au partage des oeuvres et de la connaissance.

Principes généraux et mots-clés

Dans un monde où l'artiste est souvent l'ouvrier de l'économie créative, ChezNous veut remettre l'artiste au cœur de la démarche créative et sociétale.

L'artiste interroge le sens, les fondements, les perspectives... il n'est pas juste là pour créer des produits ou participer à l'embellissement de surface d'un monde devenu insupportable.

ChezNous, nous mettons la démarche artistique et transversale au cœur de notre développement. Nous interrogeons les modèles économiques du monde artistique et souhaitons faire que l'artiste ne soit pas dans l'obligation de produire pour être valorisé.

ChezNous souhaite mettre l'artiste au cœur de la démarche sociétale afin de nous aider à décroisonner nos esprits et vivre une re-naissance de l'être au profit d'un monde basé sur les valeurs humanistes et écologiques plutôt que sur un matérialisme et de la compétition.

ChezNous considère l'éducation populaire comme un accès à l'art sous toutes ses formes. L'art se veut populaire car démocratisé dans sa pratique et dans son approche.

Le propre de l'Artiste est de ne pas avoir été coupé de son monde intérieur et de ses liens avec l'Univers, ou qu'il les ait retrouvés. C'est ce qui lui permet à travers son oeuvre soit d'être un lanceur d'alertes, soit de redonner du Sens à notre civilisation égarée et de provoquer l'interrogation de son public sur leur vécu dans ce monde.

Sa liberté d'être et d'agir est là pour aider ceux qui approchent son travail, à s'ouvrir et développer leurs propres talents et potentialités. Avant toute chose, c'est sa liberté que les autres doivent protéger.

L'Art est inné car au préalable il existe dans les formes et structures de la nature de l'infiniment petit à l'infiniment grand, mais il est bridé par le premier contact avec l'éducation mal comprise de notre société.

Le déploiement des talents – de tous les talents – peut et doit se faire naturellement par la fréquentation de la nature, l’observation de la vie et les échanges avec les autres. C’est ce contact rompu qui a permis de faire dévier notre civilisation.

Les enseignements des anciens doivent être accessibles à tous, ne sauraient être oubliés, il faut au contraire les retrouver et les ré-adapter à nos connaissances actuelles.

En somme, chacun ayant en soi la capacité de créer, même s’il n’en fait pas l’occupation de sa vie, c’est aussi sa part de liberté, et à ce titre, elle doit aussi être protégée.

ChezNous : un réseau de ‘héros’ au féminin et au masculin pluriel qui, tour à tour, sont ‘gardiens’ des uns des autres ; un espace - temps aussi de ressources pour accueillir l’enfant et sa source en voie de jaillissement ; un socle de valeurs communes dont le respect mutuel du différent et la conscience de notre reliance.

Dans notre société, notre valeur humaine intrinsèque est encore (trop) souvent amalgamée avec une valeur “marchande”, ce que nous pouvons produire, générer ou obtenir en termes d’argent. Pourtant, le plus beau et le meilleur de nous ne peut nécessairement se comptabiliser, s’évaluer ni se marchander ; ne peut se réduire à notre capacité de production.

Il nous revient à nous, individu(e)s, de trouver le chemin qui différencie le “faire” de l’“être”.

Etre accompagné(e)s peut nous y aider. Le déploiement des talents de chacun(e) favorise le développement de nos richesses et relations humaines.

En cela, le modèle artistique est au cœur du modèle de ‘communauté’ souhaité. Et l’artiste en soi, reconnu et soutenu dans sa « liberté d’être et d’agir », est bien au cœur du développement de ChezNous.

Imaginaire et sources d'inspiration

Qu’est ce qui a inspiré la création du PAIR ? Des idées, des lectures, des personnages, des philosophies, des spiritualités, des religions, des idéologies ? S’inscrit-il dans la poursuite d’un idéal, dans la lutte pour ou contre quelque chose ?

Parmi ces sources d’inspiration, nous pouvons notamment citer :

- Le vivant, qui pour beaucoup d’entre nous, constitue un objet ultime de fascination, tant il est complexe, tant les milliards d’années de recherche et développement qui ont conduit à sa physionomie et à sa dynamique actuelles sont riches d’enseignement dans tous les domaines (économie, politique, technique notamment - #biomimétisme). En ce sens, les penseurs de la complexité et des systèmes émergents.
- L’écologie politique et l’écologie sociale, qui à travers la profondeur de leurs questions et la pertinence de leurs réponses, nous donnent une raison de plus d’agir et d’espérer changer le monde.

- Les pensées et mouvements coopérativistes, libertaires, personalistes ainsi que les notions d'autonomie, de liberté, de fraternité et de solidarité qu'ils ont incarné au cours des siècles derniers. Les pensées et dynamiques qui se sont développées autour de la démocratie directe, de la démocratie liquide, de l'empowerment, de la souveraineté – qu'elle soit individuelle ou collective – de la citoyenneté, l'opengov.
- Le monde de l'open-source ainsi que celui des communs dont on peut considérer qu'ils ont très concrètement changé le monde en permettant le développement de projets aussi beaux et fous que le web ou wikipedia.
- Le peer to peer, la théorie des systèmes – complexes – qui ont permis un nouveau regard sur le monde, à travers les notions de combinatoire, d'auto-organisation, d'émergence, et s'incarnent en ce moment grâce à des technologies telles que le web sémantique ou la blockchain.
- Le web sémantique, le W3C, le web qui ont consacré les notions de standards, d'interopérabilité, de neutralité.
- Les nouvelles formes d'économie, collaboratives, circulaires, numériques, agiles, fablabs, DIY, DIWO, Hackerspaces, et celles émergentes qui, comme les DAO (Distributed Autonomous Organisations), permettent d'entrevoir des changements profonds à grande échelle quant à l'architecture du monde social.
- Le jeu, l'élan vital, l'hédonisme, l'épicurisme, la joie, la révolution du sourire et toutes les choses de la vie qui procurent aux êtres sensibles que nous sommes, la sensation d'être vivants, heureux, insouciant, en forme, en harmonie avec soi, les autres et le monde.
- La communication bienveillante, et de manière générale les bienfaits d'une meilleure connaissance de soi pour se donner la capacité de développer des relations sociales harmonieuses.
- La Non-Violence active
- Les philosophes de la nature

Valeurs fondamentales

Quel est l'univers de valeurs du PAIR ?

Bienveillance, respect, fraternité, hospitalité, autonomie, réciprocité, franchise, liberté, empowerment, souveraineté, reliance, collaboratif, solidarité, citoyenneté, ouverture, open-source, interopérabilité, complexité, émergence, neutralité, accessibilité, éthique, efficacité, esthétique, beauté, jeu, élan vital, hédonisme, épicurisme, joie, révolution du sourire, trèshumanisme ...

Positionnement dans la société

Quel rapport le PAIR entretient-il avec la sphère citoyenne, avec la sphère politique et institutionnelle, avec le marché et le monde de l'entreprise ? Y a-t-il des liens privilégiés, une volonté de maintenir une distance vis-à-vis de certains acteurs ?

- Rapport à la société civile

Les questions d'équité sociale, d'autonomie locale et ouverte au monde, de résilience écologique, de pluralité culturelle partagée, de la plus exigeante à la plus populaire, sont au cœur des projets de ChezNous.

Nous avons vocation à outiller la société civile dans une perspective de renforcement de son pouvoir d'agir.

Nous avons vocation à nous enrichir des interactions que nous avons avec elle...

- Rapport au politique, à l'état et aux institutions

A-partisan, trans-partisan, nous collaborons quand on nous le demande, en accord avec le #CodeSocial de ChezNous.

Nous souhaitons être autonomes, indépendants, libres vis-à-vis de l'état et de ses institutions. Le regard que nous portons est à la fois critique et bienveillant. Des interactions sont souhaitables, notamment dans une perspective d'accompagnement au changement.

- Rapport au marché

Ni fascinés, ni effrayés. Notre participation au marché et nos échanges avec les acteurs économiques sont conditionnés au respect des principes édictés par le #CodeSocial de ChezNous.

Nous avons vocation à redéfinir et expérimenter de nouvelles règles du jeu plus cohérentes avec notre vision de la production du social.

Place de l'art et de la culture

Les démarches artistiques ont-elles leur place au sein du PAIR ? Comment sont-elles perçues ? Sont-elles favorisées ?

Au sens de création et d'évolution, l'art et la culture sont au cœur de ChezNous. Nous produisons des œuvres de l'esprit, que nous incarnons dans une diversité de projets. Dans la mesure où les arts ont vocation à proposer de nouvelles visions du monde, ChezNous accueillera par ailleurs des artistes au sens traditionnel du terme.

Partage des œuvres et de la connaissance

Quelle est la posture du PAIR vis-à-vis de la propriété intellectuelle, du droit d'auteur, du partage de la connaissance ?

Les membres de ChezNous conçoivent la connaissance ainsi que les œuvres de l'esprit comme des biens non-rivaux, comme des richesses dont la quantité et la qualité croissent à mesure qu'on les partage. Dans cette perspective, leurs productions sont publiées sous

licence libre, éventuellement sous licence à réciprocité renforcée, ces deux types de licence ayant l'avantage de permettre la collaboration dans des conditions optimales.

Modèle Social et Humain

Le modèle social et humain définit le contexte et les pratiques en termes de relations humaines dans au sein du PAIR et vis-à-vis de l'extérieur. Il permet de partager les principes organisationnels ainsi que leurs conditions de mise en application. Ceux-ci concernent les savoirs-être, la gouvernance, les modalités de contribution et de rétribution, les modalités de partenariats et d'interactions avec l'extérieur, la régulation.

Principes généraux et mots-clés

Le bonheur et l'épanouissement de chacun(e) des membres sont fondamentaux dans les critères de réussite de ChezNous ; d'où la création d'une Matrice de Richesses qui permet d'évaluer les contributions sur un mode quantitatif et qualitatif. Chacun(e) est une partie du tout et le tout est un collectif où l'individualité de chacun(e) est respectée.

Parce que le monde actuel est trop complexe pour être abordé sans l'intelligence collective, ChezNous fait le pari de faire converger intérêts individuels et collectifs dans un cadre où chacun est tour à tour Héros et Gardien d'un collectif en émergence.

ChezNous souhaite offrir l'expérience d'un réel inter-être, où les compétences des uns et des autres nous augmentent tous.

ChezNous œuvre pour construire une communauté constituée de membres individuels choisissant librement de participer. Les membres maintiennent l'alliance et la confiance pour contribuer à des modifications constructives et font croître les communs.

ChezNous, nous croyons qu'en œuvrant ensemble nous pouvons créer de nouvelles richesses détonantes et fabuleuses.

Les membres de ChezNous considèrent que l'établissement de règles claires et de principes opposables (enjeu du #CodeSocial) est une condition nécessaire à la constitution d'un territoire de confiance, d'autonomie, de réciprocité et de liberté permettant le développement de processus stigmergiques, autrement dit, de productions non autorisées alliant liberté d'initiative et collaborations croisées.

L'un des objectifs de ChezNous est de permettre une coopération forte entre les différents membres de ChezNous. Le catalogue contributif notamment, engendre des dynamiques de co-essaimage et de commercialisation croisées.

Ce faisant, nous démultiplions nos capacités d'actions, mais nous démultiplions aussi, potentiellement, les risques de tensions, de frictions. D'où l'importance de se doter d'un cadre très clair (#CodeSocial) et de processus bien définis.

L'enjeu majeur est celui de la confiance, dans la mesure où celle-ci permet à chacun de se libérer de ses peurs et de s'ouvrir pleinement.

Nous concevons ChezNous comme un espace de pleine confiance permettant à ses membres de s'ouvrir pleinement à la coopération.

A cette fin, nous expérimentons un certain nombre d'outils et de méthodologies dont l'objectif est de permettre à cet écosystème :

- De travailler ensemble efficacement sur la base de règles du jeu clairement définies (#CodeSocial)
- D'interagir de manière fluide (Système d'information ouvert)
- De collaborer de manière agile et décentralisée
- De partager nos offres et opportunités (Catalogue contributif)
- De répartir équitablement la valeur collectivement générée (Matrices de richesses)
- D'oeuvrer ensemble à la révolution ...du sourire, des communs libres, de l'économie Symbiotique, de la démocratie Ouverte !

Rejoindre ChezNous, c'est donc souscrire à l'idée que tout jeu est défini par des règles du jeu, et que c'est dans le cadre de règles du jeu clairement définies que peuvent se développer d'authentiques dynamiques stigmergiques :-)

- Mots-clés

PAIR à PAIR, #CodeSocial, catalogue contributif, matrices de richesses, dividende contributif, communs, économie symbiotique, fertilisations croisées, collaboration, coopération, intelligence collective, stigmergie, confiance, bienveillance (concrète), dynamique, co-responsabilité, reliance relationnel et technique, autonomie, feed-back, inclusion, vision et valeurs partagées, matrice des richesses, démocratie, réciprocité, protocoles relationnels, technologiques et de gouvernance, gestion des tensions et litiges

Savoirs-être

Quelles sont les modalités du vivre-ensemble ? Existe t'il des conventions, des codes, des rituels, des pratiques implicites ?

- Modalités du vivre-ensemble

Les relations humaines, que ce soit dans le cadre de ChezNous ou vis-à-vis de l'extérieur, s'inscrivent dans une perspective de bienveillance, d'autonomie, de transparence, de réciprocité et d'ouverture à la reliance. ChezNous souhaite offrir l'expérience d'un réel inter-être, où l'individualité de chacun est pleinement respectée.

ChezNous accorde une place importante à la révolution du sourire, à l'hospitalité, à la joie, au jeu, aux fêtes et célébrations, aux moments en dehors de toute production, recherchant la convivialité et le lien humain.

La confiance à priori, l'aptitude à faire confiance aux autres sont des fondamentaux d'ordre sacré auxquels nous tenons particulièrement.

Les postures critiques sont les bienvenues à condition qu'elles soient bienveillantes et constructives.

Le respect, l'écoute de la pensée et de la parole de tous, qui se traduit dans l'équité des temps de parole, est un autre des fondamentaux de ChezNous.

Pour que le processus collectif donne le maximum, nous supposons la bonne foi. Cela signifie que nous croyons que tous ceux qui contribuent, le font dans une optique informative, éducative, pertinente et enrichissante. Supposer la bonne foi est une valeur clé ChezNous. Peu importe la contribution, nous donnons aux personnes le bénéfice du doute et partons du principe que ceux qui participent adhèrent et soutiennent notre démarche. C'est ce que nous appelons les contributions constructives.

En cas d'erreurs, la nature de la communauté fait qu'il est facile de les corriger. Notre auto-organisation et les règles contributives le permettent.

Supposer la bonne foi signifie que quand nous trouvons une erreur, nous oeuvrons pour la corriger et nous nous souvenons que la personne qui a fait l'erreur a aussi œuvré pour améliorer les ressources et construire les communs.

Tout ce que nous faisons ChezNous, nous le faisons en tant que membres d'une communauté. Chaque mission est un ouvrage commun. En contribuant ChezNous, nous faisons confiance en la communauté pour reconnaître la valeur de notre ouvrage.

Le respect de la communauté est un bien précieux, c'est notre bien commun et même si nous ne pouvons pas toujours être d'accord nous en prenons soin collectivement.

ChezNous, nous croyons qu'un groupe de personnes oeuvrant ensemble est en soi un résultat profond et de valeur. Nous espérons créer des espaces où de belles constructions se produiront. C'est la philosophie qui anime ChezNous dans l'optique de créations communes et pérennes.

L'accompagnement... un fondement pour ChezNous

- A.** Accompagner chacun(e) dans la révélation et la valorisation de ses talents.
- C.** Construire un socle bienveillant et convivial.
- C.** Créer les conditions favorables aux synergies.
- O.** Observer attentivement ce qui émerge spontanément.
- M.** Mutualiser les bonnes pratiques.
- P.** Promouvoir une visée commune autour de ChezNous.
- A.** Animer l'esprit de communauté.
- G.** Garantir une médiation en cas de difficultés.
- N.** Nourrir le terreau de l'être-ensemble.

E. Elargir les possibilités de réalisation collective.

R. Relier nos énergies dans le sens d'une évolution populaire.

L'éthique de la relation et de la coopération

- + L'exemplarité des attitudes et comportements
- + Le respect des différences
- + Le sens du service à l'égard de ses collaborateurs
- + L'instauration d'un climat de confiance et de bienveillance
- + La reconnaissance des efforts et mérites individuels et collectifs
- + L'encouragement et l'aide au développement professionnel

Ces notions visent à se lancer dans la construction d'une communauté d' « inter-êtres » basée sur la confiance, la fraternité, l'auto-organisation et l'intelligence collective.

La Transparence, un processus ouvert... les bases de la confiance

La transparence est une valeur cruciale ChezNous, à la fois pour l'équipe permanente et la communauté au sens large. Cela comprend notre engagement à l'ouverture et à la responsabilité. Nous incarnons ces valeurs en communiquant les pages de débat et l'ensemble de nos protocoles de communication et l'ensemble des procédures liés à l'activité collective.

Plus que la transparence totale, ChezNous met en avant la pratique du processus ouvert. Toutes les informations ne sont pas accessibles à tous mais les procédures pour y accéder sont claires et partagées. C'est par cette pratique que nous développons l'holoptisme nécessaire à mettre la confiance au cœur de la communauté.

Les contributions de chacun sont un cadeau pour la communauté. Pour que la communauté s'épanouisse, laissez aller vos contributions. Tentez d'être en accord avec cela. Il est toujours temps de revenir sur une contribution, la transformer, en débattre. Nous sommes bienveillants les uns envers les autres. Pour collaborer sur un ouvrage, c'est mieux d'avoir confiance. Les raisons pour que la coopération se mette en place est que nous sommes des personnes et que c'est profondément dans notre nature de faire les choses ensemble.

Utiliser votre vrai nom atteste votre engagement pour une certaine transparence (processus ouvert) et cela permet aux autres de mieux collaborer avec vous. Cela crée aussi un plus grand investissement dans votre travail parce que vos contributions sont attachées à votre identité.

Contribuer ChezNous se fait dans la confiance. Faites confiance à la communauté pour vous impliquer positivement dans votre ouvrage. Les concierges sont là pour protéger votre ouvrage.

La confiance s'accroît avec le temps et l'expérience. Testez le en contribuant, puis regardez le résultat !

Règles d'usages de base de la coopération

Processus Ouvert (OpenProcess). Il ne s'agit pas de transparence totale mais simplement de répondre au besoin de rendre les règles du jeu claires et partagées. Dans la pratique, il s'agit de :

- maintenir et de faire évoluer le CodeSocial du projet de façon ouverte et transparente.
- produire une fiche d'identité et des compte-rendus d'activités réguliers,
- établir une matrice de richesses pour chaque mission-projet du Jeu qui permette de visualiser les ressources (qualitatives et quantitatives) et les flux d'échanges (organisation ou relation) entre les membres.
- qualifier les liens de partenariat.

Retour d'expériences (FeedBack). Il s'agit de la participation à l'évolution du projet : dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit. Le FeedBack sert à partager ou repérer les bonnes pratiques, les difficultés, les futures améliorations. Il est une constituante du processus d'auto-animation de la communauté.

L'Hospitalité, la capacité d'accueil des nouveaux

Personne ne peut siffler une symphonie. N'importe quel gros travail requiert une communauté, une équipe dédiée pour réaliser son objectif. En sortant de notre chemin pour impliquer et inclure d'autres, nous pouvons construire quelque chose de géant et passer du bon temps à le produire.

L'inclusivité a aussi la vertu simple de faire que les autres se sentent bien. Nous sommes heureux quand nous sommes accueillis chaudement à l'intérieur d'un groupe ou d'un projet. Œuvrer ChezNous est une opportunité merveilleuse de produire du bien en le faisant bien.

- Conventions, codes & rituels

Gouvernance

Quelles sont les parties prenantes ? Qui produit l'information, comment est-elle partagée ? Comment est organisée la réflexion, comment se construisent les orientations ? Comment se prennent les décisions, qui valide les orientations stratégiques ? Comment sont distribuées les responsabilités ? Quel est le rôle du ou des fondateurs ? Avez-vous établi d'autres règles de fonctionnement liées à des enjeux qui ne seraient pas listés ci-dessus ?

- **Les parties prenantes**

La Pyramide Inversée

La société se construit à partir du modèle de la pyramide inversée, un modèle constitué des interactions de trois types d'acteur : auteur, éditeur et producteur. L'objectif de l'organisation en "pyramide inversée" est de créer la confiance et les conditions de la coopération.

Structure de la pyramide :

L'auteur (dans la présente il s'agit de Mathieu Coste) est celui qui porte l'idée et qui construit le démarrage du projet. Il prépare le moment où le projet peut devenir collectif. Il crée les conditions de la coopération. L'auteur définit l'orientation ou "ligne de conduite" propre au projet ; il pose les grands principes et les limites pour indiquer à l'éditeur les critères qui permettront de formuler les règles de fonctionnement de la communauté autour du projet. L'auteur garde une influence (consultative) mais n'est plus le seul à décider dès lors que l'éditeur et le producteur entrent en jeu.

L'éditeur (dans la présente il s'agit de la SAS ChezNous) est celui qui garantit les conditions de fonctionnement de la communauté. Il porte les questions financières et juridiques. Il crée des liens forts et contractuels. Il maintient le Système d'Information et les conditions de son animation. Il met en œuvre les volontés des contributeurs. Il s'assure de la cohérence entre ce que propose le contributeur et le projet initial de l'auteur. L'éditeur a la responsabilité de l'évolution du #CodeSocial au regard des contributions tout en gardant à l'esprit l'esprit initial du #CodeSocial.

Les contributeurs sont les membres de la communauté (les sociétaires et les membres du Jeu ou joueurs). Ils utilisent leur droit d'initiative en participant à la vie de la communauté. Ils participent un minimum en garantissant un minimum d'attention à la vie de la communauté. Ils constituent une sorte d'assemblée générale permanente. Les interactions au sein de la communauté produisent des richesses (projet, sous projet, recherche collective de solutions, réseau d'entraide...). La matrice de richesses permet de valoriser ceux qui participent et s'impliquent beaucoup tout en permettant et respectant les micro contributions.

Les flux de la pyramide :

Au début, il y a forcément l'investissement dans la conception de l'idée, dans l'oeuvre proposée par l'auteur. L'auteur garde la propriété de la marque et négocie sous le mode du consensus un contrat de licence de marque avec l'éditeur. Les contributions des premiers contributeurs fondateurs sont prises en compte dans le capital immatériel du projet à

travers la tenue des matrices de richesses. ChezNous mène une recherche action sur la visualisation et la prise en compte du capital immatériel afin de devenir un outil de pilotage dans les décisions stratégiques.

La démocratie du projet

La gouvernance de la SAS ChezNous se fonde sur une pratique démocratique qui peut se résumer par l'équation 1 homme = 1 voix. Il s'agit de se ré-appropriier le sens du mot "démocratie" et d'incarner ses valeurs dans un contexte entrepreneurial complexe.

- L'assemblée générale des actionnaires est l'organe qui a le pouvoir sur l'ensemble des décisions.
- Chaque actionnaire a un droit d'initiative afin de proposer une action : poser une question, proposer un projet innovant, soumettre une idée, émettre une critique, demander des explications. Le droit d'expression des actionnaires est un des fondements de la gouvernance de ChezNous.
- L'assemblée générale délègue la gestion quotidienne au président, assisté dans sa tâche par les commissions thématiques.
- Les décisions sont prises à partir du travail réalisé dans les commissions thématiques composées de membres sociétaires. Il y a aujourd'hui 6 commissions thématiques : DRRH, économie, technologie, écologie, Droit/ Finances, Art et Culture.
- Le conseil des sages regroupe des représentants de chaque commission thématique (élection sans candidat), ajouté du président et de trois actionnaires tirés au sort. Le conseil des sages arbitre les décisions si nécessaire, sur demande d'au moins dix actionnaires ou du président. Quand le conseil des sages est sollicité, il prend le contrôle effectif de l'organisation. Ses décisions sont prises sur le mode du consentement et si besoin par vote.

- **Information**

Différents niveaux de partage de l'information correspondent aux différentes membranes de ChezNous. L'enjeu majeur du partage de l'information est la création d'un holoptisme propice à la collaboration.

- **Réflexion**

- Les productions non autorisées sont encouragées. Lorsqu'elles se transforment en projets, elles doivent faire l'objet d'une documentation de type #CodeSocial.
- Les réflexions en intelligence collective sont également encouragées et font l'objet de bonnes pratiques les permettant.

- **Décisions**

- Principes de base

- Par défaut, ChezNous consacre le principe de la production non autorisée, c'est à dire ne faisant pas l'objet d'un processus délibératif ou décisionnel.

Les membres de ChezNous bénéficient d'une pleine confiance à priori, d'éventuelles régulations n'intervenant qu'a posteriori.

Ce mode de fonctionnement suppose un préalable : la compréhension, l'incorporation, l'appropriation par chacun, du #CodeSocial et de son esprit.

- Certains moments de la vie de ChezNous nécessitent néanmoins une délibération collective, dont le périmètre des parties prenantes varie selon la nature des enjeux :
 - Inclusion d'organisations
 - Création de projets "ChezNous"
 - Recrutements, allocations des fonds (??)
 - Décisions engendrant un risque
 - Dynamiques engendrant un risque (régulation a posteriori)
Parties prenantes : Exploratrices et expérimentatrices
 - Exclusion de membres
- Les acteurs et les projets disposant d'un #CodeSocial validé par ChezNous ne sont pas soumis au processus de décision, dans la mesure où ils se gèrent eux-mêmes.
- Les modifications du #CodeSocial font l'objet d'un processus particulier, décrit à la fin du document.

- Processus décisionnel
Par consentement des parties prenantes.

- Responsabilité

Les membres sont responsables de leur investissement dans le commun. En participant ils font leur possible pour permettre un développement harmonieux du commun. La responsabilité juridique du commun est assurée par son éditeur (la SAS ChezNous).

- Rôle et place des fondateurs

Les fondateurs se conforment au #CodeSocial, au même titre que l'ensemble des membres. Ils ne disposent pas de droits spéciaux, si ce n'est celui de siéger au conseil des sages.

Ils ont par ailleurs inscrit leurs contributions dans le cadre de la matrice de richesses de ChezNous.

Contribution

Quelles sont les modalités d'entrée ou d'inclusion ? Comment contribue t'on, quelles sont les modalités de participation, comment se construit l'action collective ? Quels sont les droits et les devoirs de chacun ? Existe t'il des dispositifs d'évolution et de formation ?

- Modalités d'entrée
 - Processus

ChezNous est ouvert aux individus et aux organisations se reconnaissant dans son #CodeSocial et souhaitant s'inscrire concrètement dans une relation de collaboration, de mutualisation et de complémentarité avec les autres membres de ChezNous.

Le processus d'inclusion est réalisé dans une attitude de "pédagogie blanche" c'est à dire en considérant le nouvel entrant comme un membre à part entière, vis-à-vis duquel les acteurs de ChezNous se positionneront comme ressources.

L'inclusion est un processus qui commence par la volonté d'un acteur de rejoindre ChezNous.

- Modalités de l'action collective

Afin de favoriser un fonctionnement de type stigmergique, les acteurs et projets s'inscrivant dans ChezNous s'engagent sur un certain nombre de points :

- Respecter / se doter d'un #CodeSocial
- Partager l'information afin de faire tourner à plein la dynamique collaborative.
- Participer à la vie de ChezNous
- Jouer le jeu du PAIR à PAIR
- Jouer le jeu du catalogue contributif

Modulo le respect de ce qui précède, les membres de ChezNous sont invités à faire pleinement usage de leur liberté, de leur folie, de leur créativité.

- Évolution et formation

ChezNous constitue un lieu de fertilisations croisées à disposition de ses pairs, lesquels peuvent dès lors évoluer et se former au contact de leurs pairs, et réciproquement ;-)

Rétribution

Comment sont allouées les ressources, comment la valeur est elle répartie au sein de l'organisation ? Y a t'il des mécanismes de rétribution des contributions ?

Les règles d'allocation des ressources sont transparentes et connues de tous.

Le conseil des sages est souverain dans l'allocation des ressources sur la base du processus de décision défini dans le modèle social et humain.

Toutefois, il met en oeuvre une gestion la plus décentralisée possible de l'allocation des ressources, via le principe des matrices de richesses et du dividende contributif, ainsi que dans une logique de co-budgeting.

Le principe des matrices de richesses est utilisé pour sa capacité à prendre en compte la diversité des flux qui traversent un écosystème :

- Production
- Documentation
- Communication
- Fonctions supports dont opérationnalisation du #CodeSocial
- Recherche et développement
- Joie et Bien-être

Ces flux sont mesurés à travers 3 critères :

- Quantitatifs (temps de travail, euros)
- Qualitatifs (productivité, pertinence)
- Emotionnels (attitude positive, constructive, joie, ouverture)

Dans le cadre de flux entrants en euros, le principe du dividende contributif est appliqué afin de rémunérer de manière équitable les différents contributeurs.

Partenaires

Comment, de quelle manière s'organisent les relations avec les partenaires ? Existe-t'il différents niveaux, différentes natures de partenariats ? Sur quels principes se construisent-ils ?

Sont partenaires de ChezNous, des acteurs l'ayant souhaité ou ayant été sollicités. Ils ont à minima accepté de se livrer à une interview #CodeSocial, à travers laquelle ChezNous a considéré que l'acteur concerné entrait en adéquation avec le #CodeSocial de ChezNous. ChezNous travaille avec eux de manière bilatérale sur des projets concrets dans une relation de sympathie et de réciprocité sur la base de codes sociaux "Projet".

Régulation

Y a-t'il des mécanismes de régulation, de gestion des tensions et des conflits ? Quels sont-ils ? Y a-t'il des mécanismes de contrôle et d'évaluation ?

- Gestion des conflits

Des espaces (fil de discussion) et des temps (visio trimestrielle à minima) dédiés à la gestion des conflits et des tensions sont créés. Des espace-temps peuvent être créés sur

demande, auprès du conseil des sages, afin de résoudre en intelligence collective les potentiels conflits et tensions au sein de ChezNous.

- Contrôle

- Suivi

- Les acteurs et les projets se suivent eux-mêmes.

- Évaluation

- Les acteurs et les projets s'évaluent eux-mêmes.

- Modalités d'exclusion

- Exclusion d'individus

- Responsabilité de l'organisation de laquelle ils font partie.

- Exclusion d'organisations

- L'exclusion d'une organisation se décide par le conseil des sages dans le cas où des membres considèrent qu'un acteur devient un danger pour le bon fonctionnement de tous. Pour cela les instances de gestion des litiges et tensions doivent avoir d'abord avoir été saisies.

Modèle Écologique

Le modèle écologique, trop souvent non pris en compte, permet d'introduire une réflexion quant aux externalités environnementales produites par un PAIR. Celles-ci peuvent être négatives ou positives, destructrices ou régénératives. Le modèle de l'économie symbiotique est ici utilisé. Celui-ci pose la question de la soutenabilité des flux entrants et de celle des flux sortants, il met en lumière les vertus écologiques de la collaboration et de la (re)localisation, il interroge enfin la propension d'une organisation ou d'un projet à utiliser l'intelligence des écosystèmes et à contribuer à leur enrichissement.

Principes généraux et mots-clés

Les plus grandes réussites de la nature sont dues à la coopération et à la symbiose entre espèces. Ce constat alimente la vision de ChezNous dont les fondements visent à actualiser les principes de l'écologie politique et relationnelle. Le modèle écologique de ChezNous a pour ambition de coupler la rentabilité économique avec la stabilisation des écosystèmes et la résilience sociale. Ses sources d'inspiration sont issues des recherches – actions sur l'économie symbiotique, la permaculture et l'écologie relationnelle.

Economie Symbiotique

ChezNous se développe sur les innovations multiples et dynamiques, à partir de la connaissance des fonctionnalités des écosystèmes. ChezNous participe ainsi à la circularité des ressources et à l'émergence de synergies.

ChezNous encourage les partenariats entre métiers et disciplines dans des démarches de fortes collaborations. ChezNous favorise ainsi la créativité et l'innovation humaine sur un mode coopératif.

ChezNous relocalise le tissu sociétal en resserrant les liens des acteurs avec leur écosystème environnemental et économique proche. ChezNous dynamise ainsi les territoires en facilitant voire en stimulant les initiatives et les contributions locales.

ChezNous vise à laisser une empreinte écologique bénéfique de ses activités. ChezNous se développe sur une économie parcimonieuse : économe en matière, en énergie et riche en connaissances, en informations et intelligences. ChezNous vise à produire de la diversité et à réduire la standardisation.

Permaculture

Les valeurs permaculturelles gouvernent la réflexion et l'action de ChezNous : - Prendre soin de la Nature [les sols, les forêts et l'eau] ; - Prendre soin de l'Humain [soi-même, la communauté et les générations futures] ; - Partager équitablement [limiter la consommation, redistribuer les surplus].

Les principes de conception permaculturelle constituent un cadre pour la création et l'évaluation continue des actions de ChezNous. Observation et Bio-mimétisme permettent de concevoir des actions systémiques qui visent à soutenir le vivant dans son ensemble.

Chaque mission est développée à partir de la connaissance des fonctionnalités des écosystèmes environnants. Chaque action s'inscrit dans la recherche d'une (re)localisation des ressources.

ChezNous s'inscrit dans le paysage local ; ses interactions partenariales façonnent le territoire du vivre ensemble.

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. » Antoine Lavoisier

Les Maisons de ChezNous se veulent des espaces respectueux de l'écosystème naturel. Idéalement vertueux (éco-conçus ou éco-rénovés), ces lieux nourrissent le besoin de l'humain à s'émerveiller au contact de la Nature.

Charte des pratiques écologiques encouragées dans les Maisons de ChezNous :

1. Réduire, ré-utiliser, recycler 2. Alimentation locale et de saison, biologique si possible 3. Jardin, terre d'accueil de la biodiversité 4. Ateliers de réparation et de transformation 5. Partenariats éthiques 6. Sensibilisation à l'environnement

Ecologie relationnelle

« Il ne suffit plus de prendre soin de la vie qui nous entoure, encore faut-il apprendre à préserver, à vivifier celle qui nous habite. » Jacques Salomé

ChezNous promeut une vision écologique du collectif dans laquelle chaque membre permet à l'autre de déployer ses richesses. Cette exigence pose les conditions de chaleur affective, de respect des différences, de liberté individuelle pour générer un milieu où chacun est accueilli avec bienveillance.

ChezNous nourrit la biodiversité des points de vue, dans un contexte de culture de paix et d'éducation à la joie.

- **Mots-clés**

Vivant, matière, énergie, information, organisation, entropie, néguentropie, biomimétisme, écologie, mesure, génératif, collaboration, mutualisation.

Soutenabilité des flux entrants

De quelles ressources le PAIR a-t-il besoin ? Les fournisseurs sont-ils engagés dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale ?

Les ressources utilisées par ChezNous sont essentiellement humaines car ChezNous est un acteur de l'économie de la connaissance, de l'attention et de l'intention. A ce titre ChezNous consomme des ressources technologiques afin de maintenir son système d'information. ChezNous a fait le choix d'utiliser des serveurs situés en Auvergne et privilégie l'utilisation des logiciels libres.

Soutenabilité des flux sortants

Le produit, l'usage du PAIR engendre t'il des consommations de ressources ? Ces externalités sont-elles pensées ? Sont-elles soutenables ?

Degré de partage / collaboration / mutualisation

La sobriété, l'agilité, le partage, la collaboration, la mutualisation permettent d'éviter la consommation inutile de ressources, humaines, énergétiques, matérielles, financières. A ce titre, ces principes d'action et d'organisation permettent généralement le développement de dynamiques économes en ressources, lesquelles favorisent la soutenabilité des activités sur le plan écologique. Avez vous pensé le PAIR au regard de cet enjeu ?

Degré de (re-)localisation

L'impact écologique d'un PAIR peut être fonction de son périmètre d'action, lequel peut engendrer des déplacements nécessitant des moyens de transports lourds (comme la voiture), énergivores et fortement émetteurs de Gaz à Effet de Serre. Avez vous pensé le PAIR au regard de cet enjeu ?

Utilisation de l'intelligence des écosystèmes

Issus d'un processus évolutif de plusieurs milliards d'années, les écosystèmes vivants peuvent être appréhendés comme un trésor de technologies efficaces et soutenables. Ils constituent une source d'inspiration majeure pour designer des activités qui seraient également efficaces et soutenables. Avez-vous pensé le PAIR au regard de cette source d'inspiration ?

Contribution à l'enrichissement et à la diversification des écosystèmes

Le PAIR (flux entrants et sortants) engendre t'il des externalités positives ou négatives sur le plan de la biodiversité ? En favorise t'il la résilience et / ou la régénération ?

Modèle Technologique

Le modèle technologique introduit la question de la technique, de son ambivalence et de ses conséquences. La technique est ici entendue dans son sens large, elle inclue les technologies de l'esprit, sociales, organisationnelles. Potentiellement poisons ou remèdes, les choix technologiques ne sont jamais neutres. Les penser au regard des modèles précédents permet une mise en cohérence des moyens et des fins. Le modèle se structure autour des enjeux de la souveraineté, de l'accessibilité, du partage, de la soutenabilité et de la "humanité".

Principes généraux et mots-clés

Le modèle technologique exprime la place de ChezNous dans la révolution numérique. D'une façon générale, ChezNous se positionne pour le développement d'une écologie des réseaux, une vision humaniste et écologique de la révolution numérique. Sur la question du modèle technologique ChezNous s'associe pleinement à Commons to Commons pour assurer une meilleure complémentarité et un meilleur degré de mutualisation. Le modèle technologique de ChezNous est très largement inspiré par celui de Commons to Commons.

Le modèle technologique de ChezNous est construit sur le principe de la création assistée par les usages sociétaux. C'est l'usage qui prime sur la vision technocentrée. Le coeur des décisions ne doit pas être pris uniquement par le "technopouvoir".

Les choix technologiques doivent être éclairés par les choix écologiques, relationnels, philosophique...

ChezNous n'est pas un société technologique mais assure son indépendance quant à son système d'information central, l'hébergement de ses données et celles de ces clients.

Le modèle technologique de ChezNous se fonde sur trois domaines particuliers :

L'infrastructure : c'est la façon dont on accède au réseau. Ce domaine relève du long terme, et implique des visions patrimoniales. C'est par exemple la question de l'accès à Internet, ou encore à la boucle locale ; ce sont les questions d'hébergement sur les serveurs...

L'infostructure : ce sont les logiciels et systèmes qui permettent l'échange de données, la circulation de l'information. Le modèle de ChezNous est construit sur le concept de « la plaque verte » en référence au Légo®. La plaque verte est là pour centraliser, sauvegarder les informations nécessaires au développement et à la cohérence du projet. La plaque verte est représentée dans le lancement du projet par la "plateforme de contacts et de collaboration". Une attention particulière est donnée à la propriété et la sécurité des données personnelles. L'attention sera portée à la culture du logiciel libre et des concepts telle que la laïcité numérique (chacun choisit librement les outils qu'il souhaite utiliser: Mac, Windows, Linux). La vitrine publique de ChezNous respectera les standards d'accessibilité et sera indépendante de la plateforme.

Les usages : le parti-pris est de faire en sorte que les outils soient au service de l'humain et de la nature. ChezNous vise à développer une conscience numérique chez ses utilisateurs afin de renforcer leur capacité de choix dans les modes d'interaction.

ChezNous attache de l'importance au principe de réalité. Dans cette perspective, ses membres utilisent des technologies non conformes à leurs valeurs lorsqu'il n'existe pas d'alternative satisfaisante et cohérente avec les ressources disponibles.

Dans le même temps, afin d'être en cohérence avec leurs objectifs et leurs valeurs, les acteurs de ChezNous contribuent au développement d'une pile logicielle permettant de s'affranchir des outils propriétaires, centralisés, capteurs de données et de valeurs. conforme à leurs valeurs, dans l'esprit des communs.

Cela passe notamment par le co-développement d'un Environnement de Travail Collaboratif et Connecté (ETCC), open-source et auto-hébergé.

[Souveraineté] Les technologies centralisées que nous utilisons ou développons font l'objet d'un #CodeSocial précis, visant notamment à protéger les utilisateurs et leurs données. La majeure partie des technologies que nous développons sont néanmoins distribuées / peer to peer ce qui garantit la souveraineté des utilisateurs.

[Partage] Les technologies développées reposent autant que faire se peut, sur les standards de l'IETF et du W3C, ainsi que sur les standards du linked data. L'utilisation de ces standards permet l'interopérabilité et de partage. Nous publions les technologies, logiciels et contenus que nous développons sous licence libre ou sous licence à réciprocité renforcée selon le contexte.

[Accessibilité] Nous veillons à ce que les technologies et logiciels que nous développons soient simples d'utilisation, nous documentons et mettons en place des dispositifs d'apprentissage appropriés.

[Soutenabilité] Nous travaillons par ailleurs à une mise en cohérence à moyen terme, des infrastructures technologiques que nous développons, avec des infrastructures énergétiques renouvelables, de manière à assurer leur soutenabilité sur le plan écologique.

[Humanité] Nous considérons enfin la technique comme potentiellement bonne ou mauvaise, et l'orientons vers la construction de moyens au service d'une fin : au service de la vie, des êtres humains et de leur humanité Vecteur d'acculturation vers des modèles Trèshumanisme

- Mots-clés

Open-source, sémantique, ontologies standard, interopérabilité, distribué, mutualisé, peer to peer, ergonomie, modularité (architecture modulaire), standards W3C, Web Social, résilience, souveraineté numérique, éthique, solidaire, sociétal

Souveraineté

Les technologies utilisées ou développées sont elles aliénantes, ou favorisent-elles au contraire l'autonomie, la souveraineté, l'émancipation des acteurs qui les utilisent ?

Un principe de réalité conduit les acteurs de ChezNous à utiliser des technologies aliénantes, non respectueuses de leur autonomie et de leur vie privée, mais néanmoins efficaces et fonctionnelles.

Conscients de la contradiction dans laquelle ils se situent, les acteurs de ChezNous ont lancé la création / implémentation d'un "Environnement de travail collaboratif et connecté" respectant l'autonomie, la vie privée et la liberté de ses utilisateurs. Nous mettrons les solutions produites à disposition des communautés qui rencontrent les mêmes problèmes.

Par ailleurs, les technologies que nous développons s'inscrivent dans le paradigme du peer to peer, lequel permet aux agents de se réapproprier leurs données ainsi que leur souveraineté sur le web.

Enfin, certains projets et services proposés par les acteurs de ChezNous recourent à des technologies non peer to peer. Celles-ci sont rigoureusement sélectionnées au regard notamment de leur code social et des principes suivants :

- Vous avez le droit à votre vie privée. Les données ne doivent ni être collectées, ni achetées, ni vendues à une tierce partie. Si les données sont utilisées pour des statistiques, elles seront anonymisées.
- Vous avez le droit de ne pas être surveillé dans votre navigation internet. Vous pouvez à tout moment désactiver la surveillance lorsque vous utilisez un réseau social.
- Vous devez avoir la possibilité de choisir ce que vous voyez. A aucun moment, vous ne devez subir la pollution publicitaire que vous n'avez pas choisi de recevoir.
- Vos amis ont le droit de visualiser tout ce que vous postez publiquement. Ce que vous voyez n'est pas contrôlé par un algorithme qui insère des publicités entre les publications de vos amis
- Vous possédez ce que vous publiez. En aucun cas le réseau social sur lequel vous postez ne doit récupérer la propriété de vos publications.
- Vous avez le droit à des relations virtuelles qui ne seront pas exploitées. Quand un réseau social utilise votre réseau d'amis pour vendre des choses, il viole votre confiance.
- Vous avez le droit à des conditions d'utilisation du réseau social claires et transparentes. Ces CGU doivent être écrites dans un langage simple que tout un chacun devrait pouvoir comprendre.

- Vous avez le droit de voir l'ensemble des données collectées sur vous. Quand un réseau social construit un dossier secret sur vous pour lequel vous n'avez pas les accès, il viole votre vie privée et vos droits civils. Récupérer vos données doit être aussi simple que cliquer sur un bouton.
- Vous avez le droit de facilement contrôler les données que vous publiez. La visibilité de vos données personnelles (votre âge, votre sexe, vos orientations sexuelles,...) ainsi que de vos publications doivent être facilement réglables.
- Vous avez le droit de supprimer définitivement votre compte utilisateur. Quitter un réseau social doit être simple, sans contrainte et définitif (sans données conservées).

Partage

Les technologies utilisées ou développées sont-elles ouvertes ou fermées, open-source ou propriétaires ? Sont-elles interopérables de manière à favoriser l'interaction, la communication, la collaboration, l'autonomie, la reliance ? Sont-elles modulaires de manière à permettre des connexions, des extensions, des développements, des collaborations ?

L'ensemble des technologies que nous produisons sont publiées sous licence libre : GPL, MIT, AGPL, Creative Commons, licences à réciprocité renforcées, dont contributive commons (en version *beta*), en fonction des enjeux et du type de productions.

Nous respectons, implémentons et faisons la promotion des standards conçus dans le cadre de l'IETF et du W3C lesquels favorisent l'interopérabilité, la communication et la collaboration entre les systèmes informatiques.

Nous designons des technologies et des projets dans un esprit de modularité et de connectivité. Leur conception repose ainsi sur le développement de briques autonomes et reliées / fiables permettant l'émergence de systèmes ...

L'utilisation de standards - Linked Data / LOD pour les données, et Web Components pour les briques logicielles et fonctionnelles - nous permet d'être agnostiques par rapports aux serveurs et langages utilisés.

Accessibilité

L'intensité technique des outils utilisés ou développés est-elle excluante, ou, au contraire, engageante dans la mesure où ils ne posent pas (trop) de barrière à l'entrée ? La courbe d'apprentissage est-elle raisonnable et rapide ? Un travail de vulgarisation et de documentation est-il prévu ou réalisé pour que des personnes extérieures puissent aisément s'inscrire dans la dynamique ? L'intensité économique des technologies utilisées ou développées n'est-elle pas excluante, élitiste ?

Les technologies que nous utilisons dans notre fonctionnement font l'objet d'une sélection au regard de leur facilité d'accès. Il s'agit de permettre à tous d'interagir et de contribuer de manière aisée.

Nous portons une attention particulière à la documentation de nos processus organisationnels et de nos projets afin que les contributeurs et les bénéficiaires puissent aisément rejoindre l'aventure.

Certaines des technologies que nous utilisons ou développons (scala, web sémantique) sont cependant complexes.

Nous mettons en place des dispositifs d'apprentissage (ateliers et conférences de vulgarisation, tutoriels, contenus media, toolkits, formations) permettant à chacun de monter en compétence et en autonomie.

Soutenabilité

L'intensité énergétique et écologique des technologies que nous utilisons ou développons est-elle raisonnable au regard des enjeux que nous connaissons ? Les outils que nous utilisons ou développons sont-ils réparables ou réutilisables ?

Les différents projets développés dans le cadre de ChezNous portent sur une diversité de domaines. Ils incorporent tous une dimension numérique laquelle suppose une consommation importante de matière et d'énergie. Nous acceptons cette réalité et la considérons comme potentiellement transitoire.

Comme souligné précédemment, nous oeuvrons au développement de technologies et de projets s'inscrivant dans le paradigme du peer to peer, lequel induit une distribution et une relocalisation des infrastructures numériques sur les territoires. La distribution des

infrastructures permet d'envisager leur approvisionnement avec des énergies renouvelables lesquelles sont par essence distribuées. Cette perspective fait l'objet de projets à moyen / long-terme dans le cadre de ChezNous.

Nous prévoyons par ailleurs de promouvoir et de commercialiser des systèmes (hardware) incorporant dans leur design les enjeux liés à leur soutenabilité : Réparabilité, maintenabilité, modularité, adaptabilité, évolutivité.

Humanité

Les technologies utilisées ou développées favorisent-elles le lien social, la paix, l'harmonie avec soi, les autres, le vivant et le reste du monde ?

Les acteurs de ChezNous conçoivent la technique comme un moyen au service d'une fin, cette dernière étant notamment décrite dans la raison d'être du code social.

En quelques mots, nous considérons la technique à l'image d'un *pharmakon*, dans son ambivalence intrinsèque : poison et remède, poison *ou* remède. Nous avons conscience que toute technologie peut être destructrice et aliénante. Naturellement, nous penchons vers le côté remède, vers le côté lumineux de la force.

Nous appréhendons la technique comme un vecteur d'acculturation à de nouveaux modèles, de nouveaux modes de fonctionnement : P2P, collaboratifs, éthiques, solidaires, sociaux, sociétaux, démocratiques, écologiques ...

Nous protégeons et implémentons ainsi des technologies - numériques, sociales, organisationnelles, économiques - au service de la vie, des êtres humains et de leur humanité. En ce sens nous sommes *trèshumanistes* plutôt que *transhumanistes*.

Modèle Économique

Le modèle économique décrit les moyens par lesquels le PAIR entend assurer sa résilience et se développer. Il doit permettre l'accomplissement de la raison d'être, et s'inscrire en cohérence avec l'ensemble des modèles. Il se centre sur la proposition de valeur, laquelle se traduit par des activités clés, lesquelles sont dépendantes de ressources clés. Production d'activités et besoins en ressources engendrent une structure de revenus ainsi qu'une structure de coûts dont le bilan devrait être positif. Il reprend ainsi la méthodologie CANVAS qui comporte également des éléments de contexte, liés au segment de marché, aux partenaires clés, à la stratégie de communication et aux canaux de distribution.

Principes généraux et mots-clés

ChezNous base son modèle économique sur la prise en compte d'un sens particulier du mot économie. Nous prenons en compte son sens étymologique qui le relie à l'économie de la maison. L'étude des flux de ce qui touche à la vie.

Pour construire son modèle économique, ChezNous s'appuie sur les fondements théoriques de :

- l'économie symbiotique
- l'économie du partage et l'économie collaborative
- l'économie de la contribution (P2P)
- l'économie des biens communs
- l'économie de l'attention et de l'intention
- l'économie sociale et solidaire
- l'économie numérique
- l'économie de la connaissance

ChezNous part du principe qu'il y a forcément création de richesses dans l'échange et le partage. Le modèle économique de ChezNous se fonde sur des relations d'intérêt commun et prend en compte l'ensemble des richesses (matérielles et immatérielles, qualitatives ou quantitatives).

Pour aider à la visualisation et la prise en compte de l'ensemble des échanges et des richesses. ChezNous utilise une méthodologie appelée « Matrice de Richesses ». Il s'agit de visualiser l'ensemble des flux de richesses produites dans une action, un projet.. une mission.

Nous pensons que dans toutes interactions se développent des richesses. A travers les matrices de richesses, on construit une comptabilité analytique riche des activités. Cette méthode sert de base à une bonne redistribution de la richesses créées collectivement et aussi à une animation collective durable.

Pour bien comprendre concrètement le modèle économique de ChezNous, il suffit de prendre en compte les différents flux de richesses.

La matrice de richesse se compose de flux matériels et immatériels, quantitatifs ou qualitatifs. Pour exemple, les euros représentent un flux matériels et quantitatifs.

- l'étude des flux de richesses impliquant ChezNous (euros, temps, satisfaction, épanouissement, joie, difficultés...)
- l'écosystème social impliquant ChezNous (clients, fournisseurs, salariés, contributeurs, collectivités...)

Etudes des Flux de Richesses

Les Euros

Les ressources en euros :

- L'augmentation du capital social
- les apports en compte courant d'associés
- la vente d'abonnements au Jeu de société "La Révolution du Sourire"
- la vente des ouvrages édités
- la vente des produits et services du "catalogue contributif"
- la vente de prestations de service (privé /public)
- les aides à l'innovation
- les subventions
- le déploiement de ChezNous sur les territoires
- le mécénat sur des missions « remarquable » à potentiel fort impact
- le crowdfunding

Les besoins en euros

- rétribution contributions pour l'animation des missions racines (salaire, prestations)
- rémunération des auteurs
- payer les taxes et impôt
- loyer du siège social
- frais maison de ChezNous (formation, séminaire, résidence)
- développement informatique
- hébergement et sécurité des données
- mobilité (véhicule + auto partage)
- convivialités (fêtes, festivals, dégustation...)

Contexte

Segment de marché, types de bénéficiaires : Pour qui créez vous de la valeur ? A quel type d'acteurs vous adressez vous ?

Partenaires clés : Travaillez-vous avec des partenaires ? Que vous apportez vous réciproquement ? Vous inscrivez vous dans des logiques de partage, de collaboration, de mutualisation qui vous permettraient d'être plus économes en ressources, plus efficaces dans vos activités respectives ?

Type de relation avec le public : Quelle est la nature de votre communication ? Avez-vous conçu une stratégie de diffusion, d'essaimage, de commercialisation ?

Canaux de distribution : Quels sont les canaux par lesquels vous envisagez de communiquer, distribuer, commercialiser les fruits de votre activité ?

Pour qui créez vous de la valeur ?

En tant que commun, ChezNous crée avant tout de la valeur pour ses membres et par extension pour toutes les personnes qui habitent un territoire où ChezNous déploie son offre. ChezNous crée de la valeur sociétale en participant à la création d'un média local basé sur un système d'information territoriale.

A quel type d'acteurs vous adressez vous ?

Par son positionnement singulier ChezNous s'adresse à l'ensemble des habitants d'un territoire donné (particuliers, organisations, collectivités).

Partenaires clés :

La notion de partenaires est essentielle pour ChezNous. ChezNous développe des technologies sociales et organisationnelles (CodeSocial, Pyramide Inversée, Matrice de Richesses, Catalogue contributif ...) afin de construire un écosystème fort d'acteurs autonomes et reliés.

Travaillez-vous avec des partenaires ?

Dans le cadre de chaque projet d'édition un réseau de partenaires est créé à partir du partage du #CodeSocial

Que vous apportez vous réciproquement ?

La mutualisation des ressources et des richesses, la recherche et développement.

Type de relation avec le public :

Quelle est la nature de votre communication ?

ChezNous a choisi de construire sa communication sur un principe pair à pair. Sur la combinaison d'une approche hyper locale et d'une approche de communauté de pratique thématique via ses projets « d'édition d'ouvrages actifs ».

Avez-vous conçu une stratégie de diffusion, d'essaimage, de commercialisation ?

Notre stratégie d'essaimage, de diffusion et de commercialisation se base sur les principes du biomimétisme. En effet, ChezNous construit son déploiement sur le principe de la cellule souche. ChezNous se déploie à partir d'un petit village (Vichel) et va proposer les outils et les pratiques de son développement à toute personne ou collectif voulant le déployer à partir de là où il vit. La stratégie se base aussi sur les principes de la viralité et du pair à pair. Les

outils de communication proposés par Internet permettent une grande viralité via les réseaux.

Vous inscrivez vous dans des logiques de partage, de collaboration, de mutualisation qui vous permettraient d'être plus économes en ressources, plus efficaces dans vos activités respectives ?

Le partage, la collaboration et la mutualisation font partie de l'ADN de ChezNous. Cela s'exprime à la fois au niveau interne mais aussi au niveau de l'écosystème entrepreneurial dans lequel ChezNous s'inscrit.

Au niveau interne, le système d'information (environnement de travail contributif et connecté) permet à chaque membre de trouver des ressources facilitant l'action. Ces ressources s'enrichissent à partir des actions de chacun et constitue le capital immatériel de la SAS. Ces ressources sont partagées aussi dans le cadre d'une coopération inter-organisation qui se construit sur les principes de l'autonomie et de la reliance. Dans ce cadre ChezNous est co-fondateur de « Commons to Commons ».

Canaux de distribution : Quels sont les canaux par lesquels vous envisagez de communiquer, distribuer, commercialiser les fruits de votre activité ?

Notre distribution va se faire sur deux axes :

l'axe territorial : ChezNous va déployer son offre de média local supporté par un système d'information territorial. En ce faisant ChezNous va faire connaître son offre à partir de la promotion de son catalogue contributif. (ensembles des offres de produits et de services proposés par l'écosystème entrepreneurial)

l'axe thématique : ChezNous va faire connaître les offres du catalogue contributif. Ces offres seront distribués sur des publics cibles. Par exemple, l'offre de service autour du #CodeSocial sera proposée aux organisations intéressées par l'économie des biens communs et désireuses d'adopter un fonctionnement basé sur le principe de la pyramide inversée...

Proposition de valeur

Qu'apportez vous à vos bénéficiaires ? A quel besoin et/ou problème votre répondez-vous ? Quelle est votre valeur ajoutée ? Quels sont vos points forts ?

Qu'apportez vous à vos bénéficiaires ?

ChezNous permet principalement à ces bénéficiaires de s'inscrire dans une démarche de co-construction du bien vivre ensemble localement.

ChezNous permet à ces bénéficiaires une démarche de formation tout au long de la vie (éducation populaire)

une économie par les effets de la mutualisation (économie collaborative éthique)
l'accès à des ressources médiatiques originales, informatives et récréatives (inform'action)
l'accès à un réseau de talents (jeu de territoire)

A quel besoin et/ou problème votre répondez-vous ?

A travers son offre ChezNous souhaite répondre au sentiment de crises permanentes et de perte de confiance en l'avenir en permettant d'habiter concrètement le quotidien d'une énergie constructive concrète et positive.

ChezNous souhaite répondre concrètement à l'absence de système d'information territorial permettant de mettre en lien les acteurs du développement territorial.

Quelle est votre valeur ajoutée ?

La valeur ajoutée de ChezNous s'exprime dans son modèle entrepreneurial innovant. Ce modèle fait de ChezNous un organisme résilient capable de produire de l'innovation au service du mieux vivre ensemble localement. dans sa capacité de déployer un modèle de système d'information médiatique territorial en bien commun.

Quels sont vos points forts ?

Les points forts de ChezNous se situent

- dans l'étendue des expertises de son écosystème
- dans l'originalité de sa proposition
- dans l'agilité et la résilience de son organisation

Activités clés

Comment votre proposition de valeur se traduit elle sur le plan opérationnel ? Quelles sont vos activités clés ? Comment contribuent elles à votre modèle économique ?

Comment votre proposition de valeur se traduit elle sur le plan opérationnel ? Quelles sont vos activités clés ? (il faut entendre valeur au regard de la notion de matrice de richesses)

ChezNous se déploie localement à partir

- de la prise de 36 photos dans chaque quartier ou village. Les 36 photos sont des prétextes au début de la conversation et à la mise en problématique des sujets photographiés.
- De l'animation d'un lieu d'accueil et de créativité qui permet de centraliser les rencontres et les animations permettant de (voir argumentaire de la maison de ChezNous)

ChezNous développe son offre de contenus médiatiques par l'édition d'ouvrage actif (voir définition). Chaque thématique d'un ouvrage est le prétexte de la création et de l'animation d'une communauté d'intérêts productrices de contenus qui seront diffusées via chaque édition locale du média. Chaque communauté d'intérêt est productrice d'une offre de produits et de services qui sera diffusée via le catalogue contributif.

ChezNous assure la distribution du catalogue contributif constitué des offres de produits et de services des communautés d'intérêts.

ChezNous assure l'animation de son déploiement sur l'ensemble du territoire. (espace de mutualisation, formation...) à travers l'animation du Jeu de Territoire qui permet à toute personne de lancer facilement l'opération 36 photos à partir de son lieu de vie.

Comment contribuent elles à votre modèle économique ? (la notion de modèle économique est à entendre au regard de la notion des matrices de richesses)

Au regard de flux en euros

Un fois installé localement le média local fonctionne sur abonnement (5 euros / mois pour les particuliers)

La vente directe des ouvrages actifs sur la base d'un partage de la valeur à 50/50 avec l'auteur et l'enrichissement du catalogue de produits et de services

Le pourcentage lié à la commercialisation et la distribution des offres originales à travers le catalogue contributif

La location d'espaces dans la maison de ChezNous

La contribution financière de chaque entité locale à la structure nationale (ex : 0,5 euros / mois sur l'abonnement des particuliers au média local)

Aux regards des flux en temps

Les activités de ChezNous dans leur ensemble permettent aux habitants

- de devenir contributeur de la qualité de vie locale
- de trouver des activités qui répondent à leur envie
- d'occuper le temps par des activités collectives contributrices au développement de la qualité de vie

Aux regards des flux qualitatifs

La mise en œuvre de l'offre médiatique de ChezNous permet :

- de favoriser le lien social et de développer le sentiment d'appartenance au commun.
- De former les habitants à l'autonomie
- de développer la capacité d'action collective
- de préserver l'environnement
- de développer l'inter-être
- de résoudre collectivement des problèmes

- de répondre à des questions

Ressources clés

Quelles sont les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires au lancement et au développement de votre activité ?

Les ressources sont liées à l'animation et au pilotage du #CodeSocial. Les différents modèles nécessitent des ressources spécifiques afin d'opérationnaliser les intentions contenues dans le #CodeSocial.

Pour le modèle Artistique et Culturel

Ressources en temps pour

- l'organisation de moments festifs et conviviaux
- la documentation iconographique de l'ensemble des activités
- la production de documentaires multimédia pour l'ensemble des activités
- la réalisation d'oeuvre artistique pour favoriser l'imagination

Des ressources matérielles pour

- Équiper un studio de production multimédia pour la maison de ChezNous
- Mettre en place des expositions éphémères dans le cadre de 36 photos et du déploiement du "système d'information territorial".

Pour le modèle Social et Humain:

Des ressource en temps pour :

- animer la communauté des membres
- documenter les missions
- organiser des moments d'échanges et de partages
- accueillir les nouveaux membres
- permettre la régulation en cas de conflits ou de dysfonctionnements

Des ressources matérielles pour

- disposer d'outils numériques facilitant l'animation (vidéo proj, Tableau blanc interactif nomade, caméra, sonorisation)

Structure de coûts

Quels sont les différents types de coûts de votre activité ? Coûts fixes, coûts variables, R&D, investissement, fonctionnement, amorçage ...

Structure de revenus

D'où proviennent vos revenus, quelles sont les sources de revenus envisagées ?

Modèle Juridique et Financier

Le modèle juridique et financier décrit les aspects contractuels et légaux du PAIR. Il est opposable devant la loi et les juridictions compétentes. Il peut être conçu comme une traduction sur le juridique et financier, du #CodeSocial dans son ensemble. Dans cette perspective, il découle de la vision qui a été formulée autour du PAIR. Le modèle comporte les éléments liés à la structure juridique et financière du PAIR, ceux ayant trait à la propriété et aux licences utilisées, à la manière dont le pouvoir est organisé d'un point de vue juridique, à la stratégie juridique et financière, et à la transmission éventuelle du PAIR.

Principes généraux et mots clés

Le modèle juridique est l'expression juridique du modèle de communauté et de l'ensemble du code social du projet.

- ChezNous se développe dans l'économie des biens communs.
- ChezNous met la coopération au coeur de son modèle juridique.
- ChezNous met en place un modèle juridique agile.
- ChezNous participe à la réflexion sur l'évolution du droit d'auteur (pyramide inversée).
- ChezNous est opposé à la brevetabilité des innovations. A partir de la version 1.0 de ChezNous, il sera permis de faire une copie du code social pour développer une variante (dans l'univers du développement logiciel on appelle cela un Fork)
- ChezNous se développe comme une organisation apprenante qui ne dépend pas d'individualités.

Préambule des statuts de la SAS :

Le préambule a pour objet de permettre l'interprétation des statuts:

« ChezNous » se fonde sur l'idée originelle proposée par Mathieu Coste et nommée « La Révolution du Sourire » ,.. "La Révolution du Sourire" est venue d'un cri du coeur, d'une volonté de qualifier l'action et de lui donner du sens, une façon de ré-habiter les lieux de proximité et le quotidien d'une énergie positive, de redonner la place aux rêves dans des actions concrètes, de comprendre qu'il suffit de mettre un petit nombre de paramètres en place pour faire reculer l'individualité dont le monde souffre, de repousser les limites et d'augmenter le champ des possibles. Marcher sur des utopies, c'est, à force de conviction et de travail, leur donner corps, Travailler sans relâche sur la transversalité évidente de ta vie. Fonder l'action sur l'échange et le partage, une non-violence active et déterminée prenant sa source dans une "spiritualité laïque". En fait, participer activement à la construction d'un monde de paix fondé sur le respect des êtres humains et de la nature. (juin 2001)

La société se crée pour construire un mode opératoire afin d'atteindre l'objectif décrit dans la "révolution du sourire".

Les soussignés et toutes les personnes qui adhéreront aux présents statuts conviennent que les statuts sont l'expression juridique du modèle de communauté et

de l'ensemble du « #CodeSocial » du projet. Il est entendu par « #CodeSocial » l'ensemble des informations décrivant le modèle social et humain, le modèle économique, le modèle technologique, le modèle écologique ainsi que le modèle artistique du projet. L'ensemble de ces informations sont contenues sur le système d'information du projet disponible à partir de l'adresse Internet : <http://cheznous.coop>.

La société, dans ses pratiques et ses objectifs, s'appuie sur les principes de la coopération : l'adhésion volontaire et ouverte à tous, le pouvoir démocratique exercé par les membres, la participation économique des membres, l'autonomie et l'indépendance, l'éducation, la formation et l'information, la coopération entre structures ayant des pratiques coopératives, l'engagement envers la communauté et les territoires où elle exerce son action. Les actionnaires de ChezNous mettent au coeur de son activité la coopération. Le cadre juridique s'adaptera au fur et à mesure de la conduite des activités de la société.

Le choix de se constituer en SAS (Société par Actions Simplifiée) à capital variable est retenu du fait de la possibilité d'écrire nos propres règles afin de se conformer à l'esprit du code social, de séparer la détention de capital du pouvoir de décision et de faciliter l'entrée et la sortie dans le capital pour tous les participants potentiels du projet aussi dénommés joueurs. En aucune situation, l'argent ne doit être un motif d'exclusion et de ségrégation. Un règlement intérieur pourra préciser les conditions de participation de Tiers aux projets de la société.

En conséquence de ce qui précède, les Associés ont décidé de constituer une société par actions simplifiée régie par les présents statuts.

Structuration juridique et financière

Quelle est la forme juridique du PAIR ?

SAS à Capital Variable

Quel est l'objet déclaré du PAIR ?

« CHEZ NOUS » a pour objet de concevoir, développer, assurer la gestion, l'exploitation et/ou la pérennité d'outils, de dispositifs techniques, d'interfaces logiciel et/ou de contenus Média et/ou éditoriaux, qui constitueront des Biens Communs Informationnels, et de procéder ou de participer à toute organisation d'évènements collectifs propre à contribuer au développement de ces activités, à la promotion de la cohésion, de la coopération entre les membres, et/ou à des actions de sensibilisation et/ou d'information jugées d'intérêt pour la société et ses activités.

Y a-t'il une charte / #CodeSocial / CGU ?

Un #CodeSocial qui est statutairement imposable

Quelle est la territorialité juridique et financière du PAIR ?

France

Les documents juridiques et financiers sont-ils publics ?

Oui

Pourquoi avez vous fait ces choix ?

Pour incarner les éléments contenus dans le #CodeSocial

Propriété et licences

Comment est gérée la question de la propriété dans le cadre du PAIR ?

extrait des statuts : Les dirigeants et les associés, dans l'exercice de leurs attributions et des prérogatives politiques et financières qui leur sont dévolues, et dans les diverses prises de décision auxquelles ils participent s'engagent à mettre en œuvre les principes suivant que les associés fondateurs reconnaissent comme fondamentaux pour la société:

- *la société et ses organes s'efforcent d'adopter de préférence une organisation de fonctionnement horizontal par opposition au principe d'organisation verticale, ce qui implique un usage décentralisé des relations de pouvoirs ; et notamment les organes dirigeants s'abstiennent d'intervention directe dans la gestion de comités, non motivée par un risque grave sur la pérennité de la société, des risques ou des engagements sans proportion avec les facultés de la société, le non respect manifeste de l'objet social, un blocage institutionnel potentiel et l'existence d'un différend majeur notamment lié au non respect des compétence et des missions confiées;*
- *L'activité des groupes mis en place repose sur le principe d'autonomie, autonomie contrebalancée par le principe de responsabilité du comité et de ses membres pour les décisions prises et la responsabilité quand à l'exécution concrète des actions décidées;*
- *la société entend développer des biens communs ce qui implique (i) que la conception de ses outils et concept(s) repose sur une propriété commune et indivise de tous concept développé de tous les associés qui s'interdisent d'en réclamer la propriété à titre individuel et à un moment quelconque. Les associés acceptent que toute idée entrée dans le champ d'investigation de la société est considérée comme publique et commune et que (ii) Les organes de la société et les dirigeants s'engagent en outre à faire respecter par tout tiers le caractère collectif des biens de la société en les protégeant de toute appropriation privée ;(iii) ils s'engagent chacun en ce qui les concerne de ne jamais autoriser l'exploitation privative des biens dont la société est propriétaire et à céder des droits d'exploitation qui seraient exclusifs à tout tiers. Ils s'engagent également en cas de cession de leurs actions à ne valoriser à aucun moment des apports intellectuels qui leur conférerait une contrepartie financière au développement d'actifs communs.*
- *les organes de la société appliquent le principe de transparence dans les projets qui sont discutés et dans les décisions prises et font en sorte de faire respecter ces règles par tout groupe de travail ;*
- *la société et ses organes mettent en œuvre le principe d'écosystème, devant répondre de différentes tâches en fonction des complémentarités instaurées dans les différents organes sociaux et du principe d'économie des énergies des membres;*
- *Enfin, l'honorabilité et le désintéressement des dirigeants est un principe fondamental et tous les organes de la société s'engagent à adopter une attitude de*

vigilance de la probité des membres des organes de direction, de contrôle des conflits d'intérêts et une politique de rémunération conforme à ce principe cardinal de rémunération proportionnée aux fonctions et responsabilité effectivement acceptées par les dirigeants.

C'est en fonction de ces principes que les dispositions statutaires doivent être interprétées.

Qui sont les propriétaires légaux ?

l'ensemble des sociétaires

Y a t'il des marques déposées, au nom de qui ? Y a t'il des affiliations ou des relations de dépendances ?

la marque ChezNous appartient à l'auteur qui en concède l'usage à la société. Le montant de l'usage de la marque est décidé sur la base du consentement entre l'auteur et la société. Si il y a désaccord c'est la société qui décide. Si le désaccord est profond alors la société change de dénomination.

Le montant du droit d'usage de la marque est encadré par le principe de financer une fondation qui financerait des actions directement liées à la "révolution du sourire".

Comment les parties prenantes sont elles incluses sur le plan juridique et financier ?

Le Comité des Parties Prenantes (extrait des statuts)

Ce comité à un rôle consultatif du Conseil des Sages lors de la préparation des assemblées générales et des décisions collectives.

Il est constitué de

- 2 représentant des clients tiré au sort qui acceptent ce poste pour deux ans ;
- 2 représentant des fournisseurs tirés au sort qui acceptent ce poste pour deux ans.

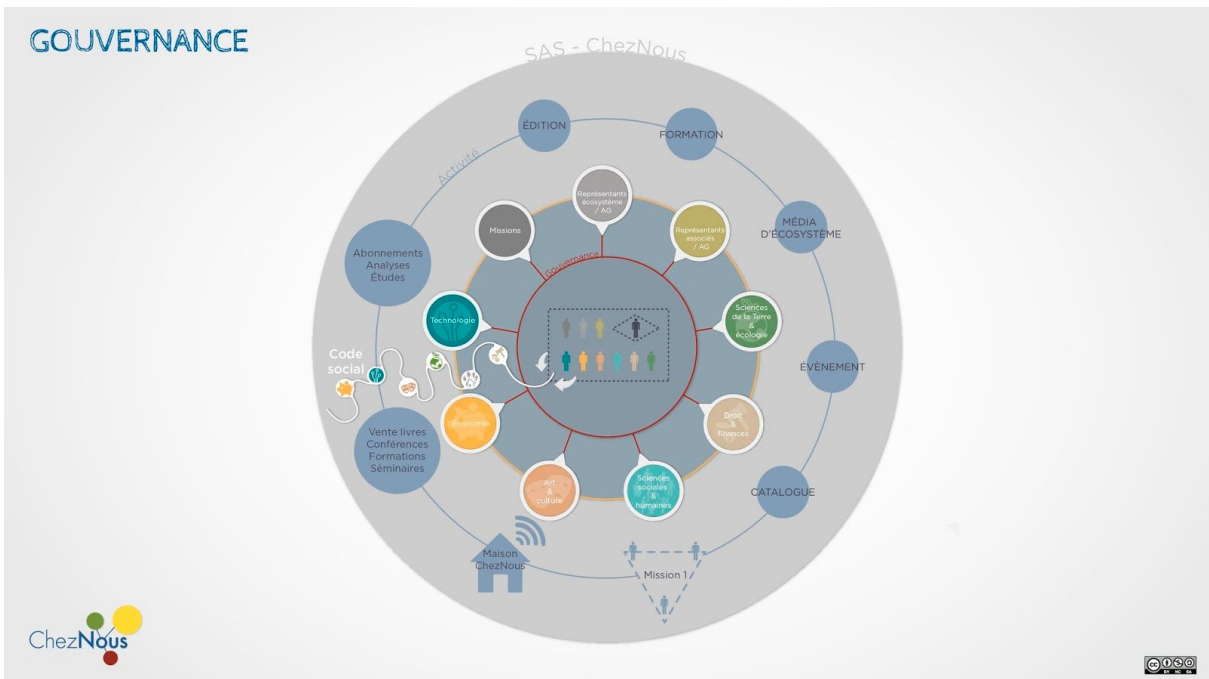
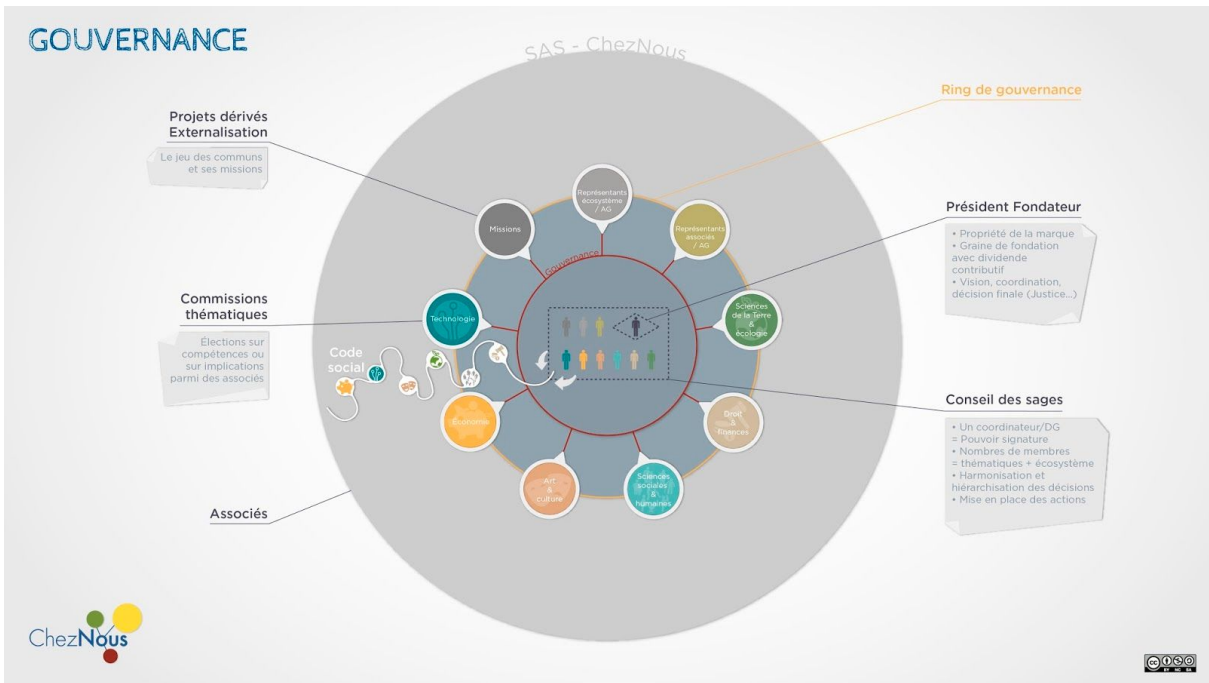
Quelles sont les licences utilisées ? Comment les enjeux liés à la propriété intellectuelle, au droit d'auteur et au partage de la connaissance sont-ils traités ?

Sauf mention contraire la licence sur les contenus est <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/fr/>

voir préambule

Responsabilité et Organisation du pouvoir

Comment la gouvernance de l'organisation ou du projet se traduit-elle au plan juridique ?



La Direction (extrait des statuts)

La stratégie de direction est décidée par un conseil des sages, sous le contrôle ultime de l'assemblée générale des associés, et elle est mise en oeuvre et exécutée par le Président qui administre la société.

Le Conseil Des Sages (extraits des statuts)

Le conseil des Sages est composé au minimum de Trois membres nommés par le Président et deux membres tirés au sort, parmi les associés, et au plus de 15 membres. Le Président est membre de droit du Conseil des Sages, qu'il préside sauf autre décision du Conseil des sages et dont il prépare l'ordre du jour.

Durant les trois premiers exercices sociaux à compter du 1^{er} janvier 2016, et jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes du troisième exercice après le 1^{er} janvier 2016, les membres sont nommés par décision du Président pour une durée de trois ans. Le nombre des membres du conseil des Sages peut être augmenté progressivement par nomination par le Président pendant les trois premières années lorsqu'il le juge utile. Il en informe la collectivité des associés au cours de la plus prochaine assemblée générale.

A l'issue des trois premiers exercices, les membres du Conseil des Sages seront élus, sur proposition du Président en exercice, et sur avis conforme du conseil des sages, par l'assemblée générale ordinaire des associés.

Deux membres sont tirés au sort parmi les associés lors de l'assemblée générale la plus proche suivant un renouvellement complet des membres du Conseil des Sages. Ils ont un rôle de coordination et d'information des associés sur les diverses actions des organes de la société.

Les membres du conseil des sages doivent être associés. Tout membre du conseil des sages qui perd la qualité d'associé est considéré comme démissionnaire dès sa perte de statut. Il est remplacé par décision du conseil des sages prise à la majorité des votants à la plus prochaine réunion du conseil des sages, pour la durée correspondant à la fin du démissionnaire. Il en est de même en cas de démission par un membre du conseil des sages.

En cas d'absence répétées ou de différents graves avec d'autres membres du comité des sages, sur proposition du Président, l'assemblée générale peut décider de la révocation d'un membre du conseil et de son remplacement par la personne proposée par le Président. Toute absence à plus de trois réunions auquel un membre d'un comité aura été convoqué pourra conduire si le Conseil des Sages le décide, à la révocation du membre défaillant.

Les membres du Conseil des Sages peuvent être rémunérés sur proposition du Président et sur avis conforme du Comité des Sages, Pour ces votes, les membres du Conseil des Sages qui sont rémunérés et le membre concerné, ne prennent pas part au vote sur la rémunération d'un membre du Conseil des Sages.

Toute rémunération votée est temporaire et peut être révisée à tout moment sur décision du conseil des Sages ou de l'assemblée Générale. L'assemblée Générale annuelle examine chaque année les montants des rémunérations attribuées aux membres du conseil sur l'exercice précédent et toute modification de la rémunération depuis la fin de l'exercice, et elle peut imposer la réduction de rémunération dont plus de la moitié des associés estime qu'elle est excessive soit en fonction

Le Conseil des sages à la charge du Code Social (Charte éthique) et de ses modifications. Il planifie par ailleurs les travaux et décide des orientations des commissions ou groupe de travail dont il contrôle qu'ils respectent les compétences qu'il leur attribue, et des priorités de travail qu'il fixe et ses règles de fonctionnement.

La Présidence (extraits des statuts)

La société est représentée vis à vis des Tiers par un Président, qui est une personne physique, nommé par l'assemblée Générale annuelle tous les cinq ans en la forme des décisions ordinaires. Le Premier Président est Mathieu Coste nommé pour une période de cinq ans.

Il exerce tous les pouvoirs qui ne sont pas attribués spécifiquement à la collectivité des associés et/ou au Conseil des Sages et manière générale met en œuvre les décisions des organes sociaux collectifs.

Le Conseil des Sages peut désigner un Vice-Président parmi ses membres, qui aura le rôle de (i) substituer le Président temporairement à sa demande et/ou en cas d'empêchement temporaire, (ii) ou d'assurer un intérim jusqu'à la plus prochaine assemblée générale désignant un nouveau Président, en cas de démission du président en exercice, de révocation, d'empêchement physique manifeste ou incapacité civile du président en exercice, d'incapacité physique prolongée constatée médicalement, décès ou absence civile constatée. Ce vice président est nommé par la plus proche assemblée générale.

Le Président qui n'est pas fondateur, peut être révoqué de plein droit, sans indemnisation, dans les cas suivants :

- mise en redressement ou liquidation judiciaire;
- Interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler une entreprise ou une personne morale, incapacité ou faillite personnelle du président.

Pendant les cinq premiers exercices, le Président Fondateur n'est pas révocable sauf en cas de motif légitime et sur décision judiciaire.

Sur Proposition du Président, l'assemblée générale peut nommer un Directeur Général en la forme des décisions ordinaires.

Les Commissions Internes et groupes de travail (extrait des statuts)

Le Conseil des Sages décide de la constitution de toutes commissions internes, ou groupe de travail. Il détermine leur composition, leur durée, leur mission et leurs compétences, sans pouvoir toutefois leur conférer des pouvoirs de représentation extérieure de la société ou des attributions qui dépendent de la collectivité des associés.

Les nominations des membres se font sur compétences et/ou implications parmi les associés.

Elles sont sous la responsabilité du Conseil des Sages qui fixe leurs règles de fonctionnement en rapport avec le Code Social, et qui le cas échéant peut décider de révoquer un membre d'une commission et/ou de dissoudre cette commission avant terme.

Les Commissions peuvent décider de s'adjoindre, avec l'accord de principe du Conseil des Sages, des membres observateurs qui ne sont pas associés, sans droit de vote et pour autant que les membres observateurs ne dépassent pas le quart des membres de la commission.

Le Fonctionnement

La Représentation

Le Droit de Communication et de représentation appartient au Président qui peut le déléguer à des membres du Conseil des Sages.

L'accès aux données et dispositifs techniques

Le Président assure la gestion des droits d'accès et de transfert de fichiers dans les dispositifs techniques qui appartiennent à la société.

Les Rémunérations

L'assemblée des associés décide, le cas échéant, de la rémunération du Président et des autres dirigeants, étant précisé que la moyenne des sommes qui seront versées, à l'exception des remboursements de frais dûment justifiés, aux cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés de la Société ne pourra pas excéder, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, cinq fois la rémunération annuelle perçue par un salarié à temps complet sur la base de la durée légale du travail et du salaire minimum de croissance. Les dirigeants s'entendent au sens des personnes mentionnées au premier alinéa du 1° de l'Article 885 O bis du Code général des impôts.

Les Biens communs

Le conseil des Sages assure une communication lors de l'assemblée générale annuelle sur les efforts de la société afin de mettre en œuvre un usage effectivement libre et désintéressé des Biens Communs.

Stratégie juridique et financière

Quelles sont les sources de financements et de revenus privilégiées ?

Une politique a t'elle été définie quant à la répartition / concentration / dilution du capital et aux niveaux d'endettement ?

Inventaire - Comptes annuels

Il est tenu une comptabilité régulière des opérations sociales, conformément à la loi.

A la clôture de chaque exercice, le Président établit les comptes annuels prévus par la loi.

Il établit le rapport de gestion sur la situation de la Société, qui est validé par le Conseil des Sages. Tous ces documents sont remis, le cas échéant, au commissaire aux comptes dans les conditions légales.

La collectivité des associés doit statuer sur les comptes de l'exercice écoulé dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice, ou en cas de prolongation, dans le délai fixé par décision de justice.

Affectation et répartition du résultat

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice clos.

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, la collectivité des associés peut prélever toutes sommes qu'il ou qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti en cas de pluralité d'associés, par décision de la collectivité des associés proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

En outre, la collectivité des associés peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves, dont la Société a la libre disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite à l'associé unique ou aux associés lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne

permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou en partie au capital.

Les pertes s'il en existe, sont, après approbation des comptes par la collectivité des associés, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Les associés conviennent d'adopter une politique de distribution des dividendes limitée, compatible avec les besoins de financement de l'entreprise et de ses projets.

Variabilité du capital social (extraits des statuts)

Le capital social est variable conformément aux dispositions des Articles L.231-1 et suivants du Code de commerce.

A ce titre, le capital social est susceptible d'augmentation au moyen de l'admission de nouveaux Associés ou de la souscription d'actions nouvelles par les Associés, et de diminution par la reprise totale ou partielle des apports des Associés.

Il varie entre les limites constituées par le capital plancher fixé à la somme de (2 000) Euros et le capital maximum autorisé fixé à la somme de deux millions(2 000 000) Euros. Les actions émises dans le cadre de la variabilité du capital sont des actions ordinaires,

Le capital est susceptible, à tout moment, d'accroissement par les versements en numéraire exclusivement des Associés ou par ceux résultant de l'admission de nouveaux Associés.

Les actions nouvelles sont souscrites à une valeur déterminée par l'assemblée générale,

Le Président est habilité à recevoir les souscriptions en numéraire à de nouvelles actions dans la limite du capital autorisé d'un montant de (2 000 000) Euros.

Vente, cession & transmission

La vente, la cession ou la transmission sont elles possibles ? Si oui, des dispositions sont-elles prévues à cet effet ? Y a t'il des bénéficiaires identifiés ou privilégiés ?

Extrait des statuts : En cas de dissolution, la société remettra tout actif, après paiement du passif, à une tierce entité désignée et ayant un sens social, les associés s'interdisant de répartir tout boni de liquidation à leur profit.

Modalités de modification du #CodeSocial

A l'image d'une constitution, le #CodeSocial pose le cadre de l'action. Comme les constitutions, il est important qu'il conserve une certaine stabilité à travers le temps, néanmoins il est également important que ce cadre puisse évoluer au regard du contexte et des enjeux. Certaines parties du #CodeSocial doivent peut-être être intangibles, d'autres doivent peut-être pouvoir évoluer selon des mécanismes de décision exigeants, d'autres encore doivent peut-être pouvoir faire l'objet de procédures simplifiées, plus légères. La spécification des modalités de modification du #CodeSocial est fondamentale, elle permet de cadrer les processus à même de permettre son évolution, elle lui confère enfin une valeur, une crédibilité susceptibles de favoriser la confiance, la reliance.

Y a t'il une catégorisation des contenus en fonction de leur "modifiabilité" ? Quelles sont les modalités de modifications établies par catégories de contenus : Parties prenantes, modalités de débat, de décision, temporalités.

Toutes les modifications du #CodeSocial sont validées par le conseil de sage et l'assemblée générale.. Les modifications peuvent être à l'initiative de chaque membre.

Annexes

Définitions et acronymes

- Canvas
- #CodeSocial